

Mémoire de master 1 / juin 2013



## Diplôme national de master

Domaine - Sciences humaines et sociales

Mention - Sciences de l'information et des bibliothèques

Spécialité - Cultures de l'écrit et de l'image

# **La valorisation des fonds patrimoniaux dans les bibliothèques municipales.**

**Quincy Laureen**

Sous la direction de Raphaële Mouren  
Maître de conférence – Enssib

## **Remerciements**

*Je tiens tout d'abord à remercier Madame Raphaële Mouren, ma directrice de mémoire, pour ces précieux conseils et son aide qui m'ont permis d'avancer mon travail dans les meilleures conditions possibles.*

*J'aimerais également remercier Madame Geneviève Chovet, du service de communication externe de la bibliothèque municipale de Lyon et son assistante Madame Maud Botalla, qui m'ont communiqué de nombreux documents importants à l'élaboration de ce sujet et qui ont aussi accepté que je consulte les archives des différentes revues de la BM de Lyon. Mes remerciements vont d'autre part à Madame Cécile Bagieu, chargée de communication à la direction des bibliothèques de Grenoble, qui m'a permis de consulter les programmes d'animations des bibliothèques ainsi que de nombreuses archives. Merci à Madame Manon Louche (médiathèque de Beauvais), Madame Karine Klein (BMC d'Avignon), Monsieur Denis Lepla (BM d'Evreux), Madame Agnès Leca (médiathèque de Moulins), Madame Françoise Michelliza (BMVR de Nice) et Madame Séverine Boullay (médiathèque de Vannes) pour leurs réponses à mon enquête. Merci particulièrement à Madame Bernadette Litschgi (BM de Mulhouse) avec qui j'ai eu un entretien téléphonique. Je souhaiterais de plus remercier les BM de Meaux, Vichy, Bordeaux, Blois, La Rochelle, Lille et Toulon pour l'envoi de leurs programmes d'animations.*

*Enfin, je tiens à remercier mes proches qui m'ont soutenu et aidé durant la période d'élaboration de ce travail, et particulièrement Carole et Alexandre pour leur lecture attentive, ainsi que Laëtitia pour nos nombreuses heures de travail en salle informatique.*

**Résumé :**

*De nombreuses bibliothèques municipales mettent aujourd'hui en place une politique de valorisation afin d'offrir à la vue du plus grand nombre les collections patrimoniales. Cette mise en place est due à de fortes représentations associées au patrimoine et au rôle des bibliothèques. Mais la valorisation ne consiste pas en de simples présentations de documents, elle doit constituer une réelle politique, pérenne et cohérente. Nous verrons donc ici en quoi la valorisation des fonds patrimoniaux représente des enjeux à la fois politiques et socio-culturels pour les bibliothèques municipales et comment celles-ci se les approprient.*

*Descripteurs : valorisation, bibliothèque municipale, patrimoine, action culturelle, politique, animation.*

**Abstract :**

*Many municipal libraries are now putting in place a politic of enhancement in order to offer the view of many heritage collections. This enhancement is owed to strong representations associated heritage and the role of libraries. But the enhancement is not as simple presentations of documents, it must be a real politic, sustainable and consistent. We see here how the enhancement of heritage collections presents challenges to both political and socio-cultural for municipal libraries and how they take ownership ?*

*Keywords : enhancement, municipal libary, heritage, cultural action, politics, animation.*

## *Droits d'auteurs*



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :  
« **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France** »  
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/deed.fr> ou  
par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San  
Francisco, California 94105, USA.

## *Sommaire*

<b>SIGLES ET ABREVIATIONS.....</b>	<b>7</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>8</b>
<b>PARTIE I : .....</b>	<b>11</b>
<b>LE PATRIMOINE ET LES BIBLIOTHEQUES : DEFINITIONS ET MISE EN PLACE. ....</b>	<b>11</b>
<b>Le patrimoine : représentations collectives et politiques publiques. ..</b>	<b>11</b>
<i>Représentations et définition de ce qu'est le patrimoine.....</i>	<i>11</i>
<i>La lente introduction du patrimoine dans le monde des bibliothèques et dans leurs politiques. ....</i>	<i>12</i>
<b>Le patrimoine des bibliothèques municipales. ....</b>	<b>14</b>
<i>Qu'est-ce qu'un fonds patrimonial en bibliothèque ? .....</i>	<i>14</i>
<i>Pourquoi les mettre en valeur ?.....</i>	<i>16</i>
<b>La valorisation à ses débuts.....</b>	<b>17</b>
<i>Début de mise en place et discrédit. ....</i>	<i>18</i>
<i>La conservation et la communication. ....</i>	<i>20</i>
<b>PARTIE II :.....</b>	<b>23</b>
<b>LES POLITIQUES DE VALORISATION PATRIMONIALE ET LEURS OUTILS .....</b>	<b>23</b>
<b>L'inscription dans une politique globale.....</b>	<b>23</b>
<i>La politique documentaire et générale de l'établissement .....</i>	<i>23</i>
<i>Les politiques patrimoniales locales, régionales et nationales. ....</i>	<i>26</i>
<b>Les moyens financiers et humains. ....</b>	<b>29</b>
<i>Le budget et les partenaires. ....</i>	<i>29</i>
<i>Le personnel. ....</i>	<i>31</i>
<b>La communication. ....</b>	<b>33</b>
<i>La communication interne.....</i>	<i>33</i>
<i>La communication externe. ....</i>	<i>35</i>
<b>PARTIE 3 :.....</b>	<b>38</b>
<b>LES DIFFERENTES FORMES DE VALORISATION PATRIMONIALE AU SEIN D'UNE BIBLIOTHEQUE ET LEURS ENJEUX. ....</b>	<b>38</b>
<b>Les expositions, publications et traces. ....</b>	<b>38</b>
<i>Evolution et définition.....</i>	<i>38</i>
<i>Les conditions d'exposition .....</i>	<i>42</i>
<b>Les animations.....</b>	<b>45</b>
<i>Quels objectifs et sous quelles formes ?.....</i>	<i>45</i>
<i>Conditions et publics .....</i>	<i>48</i>

<b>Internet .....</b>	<b>50</b>
<i>Pourquoi utiliser internet en bibliothèque ? .....</i>	<i>50</i>
<i>Comment en faire un outil optimal pour la valorisation ? .....</i>	<i>52</i>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>55</b>
<b>SOURCES .....</b>	<b>57</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>58</b>
<b>TABLE DES ANNEXES .....</b>	<b>63</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>77</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>78</b>

## *Sigles et abréviations*

ABF – Association des bibliothécaires français

Arald – Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation

BDP – Bibliothèque départementale de prêt

BM – Bibliothèque municipale

BMC – Bibliothèque municipale classée

BMVR – Bibliothèque municipale à vocation régionale

BNF – Bibliothèque nationale de France

CCFR – Catalogue collectif de France

CRL – Centre régional du livre

Drac – Direction régionale des affaires culturelles

ENSB – Ecole nationale supérieure de bibliothécaire

FFCB – Fédération française de coopération entre bibliothèques

Opac – *Online public access catalog*

Oper – Observatoire du patrimoine écrit en région

Pape – Plan d'action pour le patrimoine écrit

Unesco – *United nations educational, scientific and cultural organization*

## INTRODUCTION

---

Parmi les ennemis des livres, le plus redoutable n'est autre que le lecteur lui-même ; sans lui, les principaux problèmes de conservation ne seraient pas sans cesse remis sur le métier. Mais il faut bien convenir que cette hypothèse est une vue de l'esprit, fort heureusement. Car le destin du livre, son passé comme son avenir, est contenu dans ce paradoxe qu'il doit être utilisé pour que soit assurée sa survie intellectuelle ; un livre privé de lecteurs, même potentiels, est un objet sans âme, et c'est à la torture physique que lui infligent ses utilisateurs qu'il doit son existence. Il en sera toujours ainsi, c'est un postulat dont bibliothécaires et lecteurs ont à s'accommoder<sup>1</sup>

Cette affirmation de Jean-Marie Arnoult démontre le lien intime que les livres entretiennent avec leurs lecteurs. Le livre, pour être considéré comme un objet vivant, doit être mis à la disposition du public. Ce public peut être lecteur ou simple spectateur. Ce changement de statut peut notamment se voir en ce qui concerne les fonds patrimoniaux. En effet, constitué pour une bonne partie de livres fragiles, ceux-ci ne sont mis à la disposition des lecteurs éventuels que sous des conditions très strictes. Jean Goasguen voit ici un paradoxe « à soustraire aux yeux du public le patrimoine qui a été acquis ou qui est entretenu grâce aux contribuables et qui appartient à la "Nation" »<sup>2</sup>. Mais aujourd'hui, la multiplication et la prolifération dans les bibliothèques municipales d'action de valorisation de ces fonds, témoigne d'un souci de montrer les collections. Le public n'est alors pas lecteur mais bien souvent seul spectateur.

Nous nous intéresserons donc dans ce mémoire à l'étude de la valorisation des fonds patrimoniaux en bibliothèques municipales. Dans le terme « bibliothèques municipales », nous incluons également les bibliothèques municipales à vocation régionale (BMVR), les bibliothèques municipales classées (BMC) et les médiathèques. Toutes ces bibliothèques représentent des services de communes et se distinguent des bibliothèques départementales de prêt (BDP) et des bibliothèques de lecture publique (dépendantes de l'Etat). Les bibliothèques municipales ont à la fois une fonction patrimoniale, éducative, culturelle et d'information. Au contraire, les BDP qui sont plus récentes (construites après la seconde guerre mondiale), ont pour principale mission de développer la lecture publique dans les lieux ne disposant pas de BM<sup>3</sup>. Ainsi aux vues de leurs missions respectives nous avons choisi ici de traiter seulement le cas des bibliothèques municipales puisque ce sont celles-ci qui sont en charge du patrimoine. La limitation aux fonds patrimoniaux principalement écrit est due à des techniques et des modalités de valorisation particulières pour traiter les collections iconographiques, les œuvres d'art, les médailles, les globes...

Le paradoxe formulé par Jean Goasguen est tout à fait pertinent. En effet, malgré les particularités des documents patrimoniaux, pourquoi la population à laquelle ils appartiennent ne pourrait pas en disposer ? De nombreuses

---

<sup>1</sup> Direction du livre et de la lecture, Direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique, *Conservation et mise en valeur des fonds anciens rares et précieux des bibliothèques françaises*, Villeurbanne, éd. Presses de l'E.N.S.B., 1983, p. 199.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> 2009, Février, *Administration des bibliothèques : Administrations centrales*, Mr Desrichard, Esssib.

bibliothèques municipales ont un patrimoine conséquent et précieux qu'elles ne mettent pas forcément en valeur. Mon expérience à la bibliothèque municipale de Tonnerre m'a permis de voir, dans les réserves, de très beaux ouvrages. Seulement ceux-ci ne font que très rarement l'objet d'exposition ou d'action de valorisation. La bibliothèque offre cependant la possibilité de visiter son fonds mais cela doit être une initiative du public. Mais ce dernier ne sait pas obligatoirement qu'il peut demander à voir le fonds. Malgré cela, la multiplication des actions de valorisation que l'on peut voir aujourd'hui nous amène à nous questionner sur ce sujet.

En effet, la multiplication de ces actions témoignent-elles d'un changement de prise en compte des fonds patrimoniaux ? Ces derniers sont-ils définis de façon plus précise pour que ce changement s'opère de façon plus générale ? Les différentes formes de valorisation ont-elles des objectifs différents ? Les fonds patrimoniaux ont-ils un public ou des publics ? La valorisation représente-t-elle une action difficile à mettre en place ? En définitive ces questions nous amènent à nous demander, en quoi la valorisation des fonds patrimoniaux représente des enjeux à la fois politiques et socio-culturels pour les bibliothèques municipales ? Ainsi seront étudiées dans ce mémoire la représentation et l'appropriation qu'ont les bibliothèques municipales de la valorisation patrimoniale.

L'intérêt de ce sujet consiste à identifier, pour les bibliothèques municipales, les représentations que les publics ont du patrimoine écrit afin de mieux le valoriser. Ce souci du public et de ses attentes permettra aux bibliothèques municipales de choisir dans un panel de formes de valorisation la mieux adaptée. De plus, valoriser pour valoriser ne constitue pas une action légitime. Pour que ces actions soient pertinentes, il faut se garder d'une communication trop événementielle qui réduirait la valorisation à une action ponctuelle, servant plus au rayonnement de la bibliothèque qu'à la mise en valeur des documents. D'autre part, la valorisation n'est traitée le plus souvent dans les ouvrages scientifiques sur le patrimoine en bibliothèque que comme un chapitre. Ce travail de recherche vise donc à ne pas réduire la valorisation à de simples animations culturelles, et tente de définir son importance à la fois pour la bibliothèque et pour les publics, tout cela du point de vue des établissements. Le contexte d'émergence de la valorisation patrimoniale, les représentations associées au patrimoine ainsi que la mise en place d'une réelle politique doivent être étudiés afin de montrer la pertinence de celle-ci.

Pour répondre à ces questions, nous nous baserons dans ce mémoire sur une bibliographie traitant essentiellement du patrimoine écrit. La valorisation de celui-ci étant souvent associé aux autres traitements et problématiques le concernant, les ouvrages sont quelques fois généraux. Pour ce qui est des sources, nous avons pris contact par courriel avec de nombreuses bibliothèques pour leur expliquer notre sujet de recherche et demander la communication de programmes d'animations effectués dans leur bibliothèque sur plusieurs années. Une liste établie par l'association des directeurs de bibliothèques municipales et intercommunales des grandes villes de France a permis de contacter un peu moins de 150 BM. Après cette première prise de contact et selon les réponses reçues, l'envoi d'une enquête composée de questions sur l'évolution de la valorisation et les politiques associées a été effectué<sup>4</sup>. 13 établissements ont finalement reçu l'enquête et 7 ont

---

<sup>4</sup> Voir Annexe 1 : Enquête sur la valorisation du patrimoine écrit en bibliothèques municipales.

répondus<sup>5</sup>. Un entretien téléphonique et des rendez-vous en bibliothèques ont complété cette enquête.

Se référant à la fois à la bibliographie et aux informations communiquées par les bibliothèques, ce travail tentera donc de répondre à la problématique énoncée précédemment. Pour cela nous verrons, par les représentations associées au patrimoine, son introduction dans les politiques publiques et sa définition, pourquoi il est important de valoriser les fonds patrimoniaux. Nous insisterons ensuite sur la mise en place d'une politique de valorisation au sein d'un établissement et sur l'inscription de celle-ci dans des réseaux de coopération et partenariat. Nous présenterons enfin les différentes formes possibles de valorisation avec leurs conditions d'application, leurs publics destinataires et leurs enjeux.

---

<sup>5</sup> Voir Annexe 2 : Synthèse des réponses de l'enquête.

## **PARTIE I :**

### **LE PATRIMOINE ET LES BIBLIOTHEQUES : DEFINITIONS ET MISE EN PLACE.**

---

Afin de comprendre en quoi la valorisation des fonds patrimoniaux en bibliothèque est importante, il nous faut remonter jusqu'aux années 1945. En effet, c'est à partir de cette date que l'on voit s'inverser le lien entre patrimoine et bibliothèque. Des premiers essais de valorisation vont être effectués et, passant d'une réaction de rejet à une réaction d'appropriation, les années 1980 mêleront représentations collectives du patrimoine et politiques publiques. Il nous faut donc expliciter en profondeur ces notions et tenter de les définir afin de prendre conscience des enjeux réels qui se situent derrière la valorisation.

#### **LE PATRIMOINE : REPRESENTATIONS COLLECTIVES ET POLITIQUES PUBLIQUES.**

Le patrimoine est une notion très importante pour les sociétés. Il est depuis longtemps protégé et représente beaucoup aux yeux des populations. Les mesures prises au fil du temps en faveur de celui-ci témoignent de cette importance. Cette appropriation du patrimoine par les politiques des années 1980 va être favorable aux bibliothèques puisque c'est dans ce contexte qu'elles pourront elles aussi, mettre en avant leurs fonds patrimoniaux.

#### **Représentations et définition de ce qu'est le patrimoine.**

L'étymologie même du mot « patrimoine » nous informe sur sa signification. En effet, il vient du latin *patrimonium* qui signifie « ce qui est relatif au père » et que l'on oppose au *matrimonium*, relatif à la mère. Le terme apparaît dès le XII<sup>e</sup> siècle dans plusieurs ouvrages<sup>6</sup> et désigne un ensemble de bien, de droit privé, hérité du père. Une première transformation de la notion de patrimoine apparaît au Moyen-âge et étend celle-ci à des biens collectifs appartenant à une communauté. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, le patrimoine devient immatériel et recouvre à la fois les idées, les connaissances, les représentations, les croyances mais aussi les techniques et les savoir-faire. Malraux, alors ministre des affaires culturelles en 1958, place également les œuvres d'architecture moderne comme du patrimoine. De ce fait, depuis le XII<sup>e</sup> siècle et jusqu'à aujourd'hui, le patrimoine recouvre différents objets, à la fois matériel et immatériel. Encore récemment, avec la convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel rédigée par l'Unesco (*United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization*) en 1972<sup>7</sup>, la notion de patrimoine s'étend et englobe ce que l'on nomme le « patrimoine naturel » c'est-à-dire la nature vivante, minérale et fossile ainsi que les éléments du paysage à conserver.

---

<sup>6</sup> Di Meo Guy, *Le patrimoine, un besoin social contemporain*, 2008, p. 1.  
Disponible sur <[http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/28/14/67/PDF/Patrimoine\\_contemp.pdf](http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/28/14/67/PDF/Patrimoine_contemp.pdf)>

<sup>7</sup> 2012, 09 octobre, *Histoire culturelle : Le patrimoine*, Mme Cohen, Enssib.

La notion de patrimoine recouvre donc différents objets mais également différentes significations. En premier lieu, le patrimoine symbolise un rapport au passé. Il est considéré comme un héritage, une preuve du temps. Le patrimoine représente alors une mémoire collective que l'on veut rationnelle. En effet, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, il incarne la supériorité d'une civilisation et aide à fixer l'État-Nation. Il reflète ainsi un imaginaire d'utilité qui fixe et illustre une histoire, qu'elle soit locale ou nationale, et fait œuvre de mémoire. S'articule alors, autour du patrimoine, à la fois la notion de passé, mais également la notion d'avenir. Le patrimoine, dans son rôle de trace et de mémoire du passé, doit être transmis aux générations futures mais également aux générations présentes. L'introduction des œuvres contemporaines de Malraux comme patrimoine marque cet objectif de construire aussi, à travers le patrimoine, la mémoire de l'avenir. Dans les années 1950, l'Unesco introduit la notion de patrimoine culturel. Celui-ci représenterait le fond culturel et les pratiques associées à une nation. Le patrimoine définit alors une identité culturelle. Ainsi et selon un schéma quelque peu trivial, les monuments seraient associés au patrimoine, et l'histoire que celui-ci représente à une culture.

Au vu de l'importance du patrimoine et de ses représentations, l'État se doit donc d'inventorier, protéger, restaurer et sauvegarder ce patrimoine. C'est pour cela qu'un « objet » peut être classé et protégé par la loi. Ce traitement par une institution culturelle établit alors une « culture objective<sup>8</sup> ». Pour donner un semblant de définition il faut donc prendre en compte tous ces changements et significations. L'on pourrait donc dire que le patrimoine se définit par un

Ensemble d'objets, d'œuvres, de valeurs ou de symboles susceptibles de passer de génération en génération pour garantir l'enracinement de chacun dans une histoire qui lui est propre, et qu'il a pareillement le devoir de préserver et d'enrichir pour ses successeurs<sup>9</sup>.

### **La lente introduction du patrimoine dans le monde des bibliothèques et dans leurs politiques.**

Ces représentations collectives du patrimoine font entrer celui-ci dans les politiques publiques. Si les politiques d'État se développent de manière significative pour le patrimoine monumental, il n'en est pas de même pour le patrimoine des bibliothèques. Avant de le définir nous verrons comment, au fil des représentations associées au patrimoine des bibliothèques, celui-ci fait tour à tour l'objet d'un rejet et d'une appropriation par la profession et les pouvoirs publics. Pour bref rappel, les fonds patrimoniaux sont constitués à la suite de multiples confiscations révolutionnaires. D'abord en 1789 puis en 1792 et 1793. En 1803 ces fonds passent aux mains de l'État et vont être « mises à la disposition et sous la surveillance des municipalités »<sup>10</sup>. L'État va d'ailleurs s'emparer en 1905 des biens du clergé, ce qui enrichira une fois de plus les fonds patrimoniaux. Ces derniers constituent donc le point de départ des collections des bibliothèques municipales.

---

<sup>8</sup> Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation, *Valorisation et médiatisation du patrimoine écrit : un enjeu pour l'Europe: Actes du Colloque de Roanne, 6 & 7 Octobre 1992*, Annecy, éd. Arald, 1993, p. 19.

<sup>9</sup> Association des bibliothécaires de France, Alix Yves (dir.), *Le métier de bibliothécaire*, nouv. éd. (1966), [Paris], éd. du Cercle de la Librairie, 2010, p. 179.

<sup>10</sup> Oddos Jean-Paul (dir.), *Le patrimoine histoire, pratiques et perspectives*, Paris, éd. du Cercle de la Librairie, 1997 (Bibliothèques), p. 164.

Cependant, « [leur] caractère massif et sériel »<sup>11</sup> dû à la fois à leur masse, leur nature et leur répartition (si ce n'est leur dispersion) ne facilite ni leur prise en compte, ni leur diffusion.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, un premier engouement se fait sentir, notamment avec la création des réserves par Joseph Van Praët et par la création de nombreux musées. Cependant cet engouement s'estompera rapidement puisqu'au XX<sup>e</sup> siècle, les fonds patrimoniaux ne feront que dormir sur les rayonnages. Cet héritage représente un poids et l'État ne sait pas comment le gérer. Les bibliothèques sont maladroitement classées, les bibliothécaires s'occupant de celles-ci sont alors personnel d'État et la frontière entre fonds rares et précieux et fonds courant n'est pas bien définie<sup>12</sup>. La même chose se produit à l'entre-deux-guerres : les fonds patrimoniaux ne sont pas considérés comme tels mais comme fonds d'étude seulement<sup>13</sup>. C'est en 1936 avec l'entrée du Front populaire à la tête de l'État que la culture entre en politique. En effet, ceux-ci veulent rendre accessibles les connaissances et développent pour cela de nouvelles formes de mise en valeur. C'est un « développement à la fois d'ordre documentaire et pédagogique »<sup>14</sup> qui se fait surtout à travers les musées. Les bibliothèques ne jouent pas un rôle crucial, elles sont seulement faites à la suite des musées. Le peu de moyen accordé aux bibliothèques provoque le rejet des fonds patrimoniaux. Ceux-ci étant considérés après 1945 comme un investissement largement secondaire. Dans le même temps la profession se divise et voit apparaître deux tendances. L'une menant un combat pour le développement de la lecture publique et voyant le patrimoine comme un handicap, l'autre, voyant le patrimoine comme la représentation de la culture savante. C'est seulement dans les années 1980 que le patrimoine va réellement être une notion intégrée par les politiques. Déjà, en 1978 se crée au ministère de la Culture, la Direction du patrimoine, « c'est la première fois que le mot entre de façon explicite dans le vocabulaire administratif »<sup>15</sup>. En 1982 la Direction du livre pousse l'État à financer la construction de nombreuses bibliothèques municipales. Dans un contexte de retour sur le passé, la démarche des politiques est globalisante et la « fièvre patrimoniale »<sup>16</sup> commence. Une « réappropriation du patrimoine écrit par les collectives territoriales [est faite] en privilégiant l'évènement culturel »<sup>17</sup>.

Pour le monde des bibliothèques, ce sont notamment les rapports de la Direction du livre qui vont faire entrer le patrimoine dans les politiques des établissements. Le premier rapport qui introduit la notion de patrimoine au monde des bibliothèques est le rapport Vandevoorde, rédigé en juillet 1981<sup>18</sup>. Celui-ci identifie les fonds patrimoniaux des bibliothèques aux fonds anciens. L'accent est

---

<sup>11</sup> Direction du livre et de la lecture, Ministère de la culture et de la communication, Arnoult Jean-Marie (coord.), *Protection et mise en valeur du patrimoine des bibliothèques de France: recommandations techniques*, Paris, éd. Direction du livre et de la lecture, 1998, p. 7.

<sup>12</sup> Tesnière Valérie, « Patrimoine et bibliothèques en France depuis 1945 », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 2006, p. 73.

<sup>13</sup> *Ibid.*

<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> Gautier-Gentes Jean-Luc, « Le patrimoine des bibliothèques : rapport à Monsieur le directeur du livre et de la lecture », *Bulletin des bibliothèques de France*, 54, n°3, 2009, p. 27.

<sup>16</sup> Bibliothèque publique d'information, Figuière Francine (org.), Huchet Bernard (org.), Payen Emmanuèle (org.), *Animation et bibliothèque : hasard ou nécessité : synthèse du colloque*, Paris, éd. B.P.I., 1996 (La BPI en actes), p. 33.

<sup>17</sup> Tesnière Valérie, « Patrimoine et bibliothèques en France depuis 1945 », *Ibid.*

<sup>18</sup> Gautier-Gentes Jean-Luc, « Le patrimoine des bibliothèques... », *Ibid.*

également mis sur trois grandes notions : la conservation, la mise en valeur et l'enrichissement de ces fonds. Mais c'est la conservation qui va prendre le pas sur les autres notions. Le deuxième rapport, beaucoup plus conséquent et qui aura un impact considérable sur le patrimoine des bibliothèques est celui de Louis Desgraves, commandé en novembre 1981 par le directeur de la Direction du livre. Les apports de cette commission Desgraves ont été d'avoir défini le patrimoine des bibliothèques dans un sens plus large et de donner des indications sur le traitement des fonds. En effet, le rapport préconise les trois notions que mettait en avant le rapport Vandevorde mais en les liant et en les montrant comme indissociables. Ainsi, pour ce qui nous intéresse ici, le rapport Desgraves a le mérite d'avoir légitimé les questions sur le patrimoine des bibliothèques et de les avoir définies. Il met cependant en avant un vide sur ces questions et préconise des politiques concrètes à mettre en place au sein des bibliothèques. De plus, il substitue la notion de « patrimoine » par celle de « patrimoine écrit » qui va alors « [désigner] les collections concernées des bibliothèques dans leur singularité au sein de l'ensemble nombreux et divers du patrimoine culturel »<sup>19</sup>. Même si cette notion est réductrice (que fait-il du patrimoine graphique et sonore ?), celle-ci a la capacité de cibler le patrimoine constitutif des bibliothèques. Pour rappel, le patrimoine écrit a vu grandir suite à cela son introduction dans les politiques des villes et de l'État puisqu'en 1989 la FFCB (Fédération française de coopération entre bibliothèques) crée le mois du patrimoine écrit et qu'aujourd'hui encore, la Direction du livre et de la lecture met en place des actions en faveur de celui-ci comme en 2004 avec le PAPE<sup>20</sup> (plan d'action pour le patrimoine écrit).

Cette pénétration des notions de culture et de patrimoine dans les politiques publiques va donc être favorable à la mise en valeur des fonds patrimoniaux des bibliothèques. Mais cet « émoi patrimonial » tend à faire croire que toutes les collections d'une bibliothèque peuvent être considérées comme patrimoniales<sup>21</sup>.

## **LE PATRIMOINE DES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES.**

Malgré cette introduction du patrimoine dans les politiques publiques et l'inscription du patrimoine écrit dans les bibliothèques, ces notions vont être difficiles à définir. Tout objet n'est pas patrimonial. Une définition de ce que sont les fonds patrimoniaux des bibliothèques semble donc nécessaire et celle-ci permettra d'autre part de voir l'importance de leur mise en valeur.

### **Qu'est-ce qu'un fonds patrimonial en bibliothèque ?**

Les collections patrimoniales sont aujourd'hui en France au nombre de 65 millions. On en compte de 30 à 35 millions à la bibliothèque nationale de France (BnF) et approximativement 26 millions dispersées entre 750 bibliothèques municipales ou bibliothèques universitaires. Ces 65 millions de collections patrimoniales sont constituées de 10 millions de livres antérieurs au XIX<sup>e</sup> siècle, 30 000 manuscrits médiévaux et 150 000 manuscrits modernes<sup>22</sup>. Les définitions

---

<sup>19</sup> Gautier-Gentes Jean-Luc, « Le patrimoine des bibliothèques... », *Ibid.*

<sup>20</sup> Pour une meilleure compréhension, le plan d'action pour le patrimoine écrit sera, tout au long de ce mémoire, rédigé en majuscule (PAPE).

<sup>21</sup> Tesnière Valérie, « Patrimoine et bibliothèques en France depuis 1945 », *Ibid.*

<sup>22</sup> Carbone Pierre, *Les bibliothèques*, Paris, éd. Presses universitaires de France, 2012 (Que sais-je ?, n° 3934), p. 46.

successives montrent que les fonds patrimoniaux englobent des catégories et des objets différents. La définition la plus courante est celle de la Charte du Conseil supérieur des bibliothèques :

Article 8 : Les collections patrimoniales sont formées des collections nationales constituées par dépôt légal et des documents anciens, rares ou précieux<sup>23</sup>.

Ainsi, les critères internes au document sont mis en avant : son âge certes, mais aussi sa rareté et sa valeur à la fois marchande, culturelle et collective. Cette définition est cependant restrictive puisque qu'elle laisse de côté nombre de documents aujourd'hui présent dans les fonds patrimoniaux des bibliothèques. Le *Manuel du patrimoine en bibliothèque*<sup>24</sup> met en avant différentes approches pour définir les documents patrimoniaux. L'approche typologique d'abord, s'appuyant sur des critères de rareté ou de valeur. Ainsi, les livres publiés en un ou peu d'exemplaires sont considérés comme documents patrimoniaux. Pareillement pour ceux comportant des spécificités telles que la provenance, la reliure, le possesseur ou l'ex-libris et l'ex-dono<sup>25</sup>. L'approche intellectuelle s'intéresse quant à elle à la nature documentaire du document, à son contenu. Dans ce cas-ci c'est l'ensemble des documents, devenu une entité indivisible grâce à une unité d'intérêt, qui formera le fonds patrimonial. En cela, les fonds patrimoniaux peuvent regrouper à la fois des documents anciens (plus de cent ans d'âge), des documents uniques, rares ou précieux, des documents contemporains (bibliophilie moderne, livre-objet) ainsi que « tous documents, quels qu'en soient l'âge, la nature et le support, que les missions de l'établissement l'amènent à conserver sans limite de durée »<sup>26</sup>. Précisons toutefois que, comme le souligne le *Manuel du patrimoine en bibliothèque*<sup>27</sup>, un document ne peut être par nature patrimonial. C'est en effet selon les choix de la bibliothèque et selon sa politique documentaire qu'un document se verra affecté des critères d'ordre patrimonial.

Suite à notre enquête<sup>28</sup> il semble que les bibliothèques municipales suivent plus ou moins les mêmes critères. En effet, la « définition classique »<sup>29</sup> permet de faire d'un document un document patrimonial. En d'autres termes, ce sont principalement les critères d'ancienneté (antérieurs à 1811, à 1900 ou de plus de cent ans d'âge) qui permettent de constituer un fonds patrimonial. Les ouvrages d'intérêt local sont également constitutifs et primordiaux dans les collections patrimoniales tout comme les documents contemporains. Plus minoritairement, le devoir de conservation à long terme, la valeur et la rareté du document ainsi que les liens avec l'histoire de la bibliothèque motivent l'appellation « fonds patrimoniaux ».

Les bibliothèques sont donc détentrices de ce patrimoine et doivent, selon leur mission, le mettre à disposition du public.

---

<sup>23</sup> Mouren Raphaële (dir.), *Manuel du patrimoine en bibliothèque*, Paris, éd. du Cercle de la librairie, 2007 (Bibliothèques), p. 26.

<sup>24</sup> *Ibid.*

<sup>25</sup> *Ibid.*

<sup>26</sup> ABF, Alix Yves (dir.), *Le métier de bibliothécaire*, *Ibid.*

<sup>27</sup> Mouren Raphaële (dir.), *Manuel du patrimoine en bibliothèque*, *Ibid.*

<sup>28</sup> Voir Annexe 1 : Enquête sur la valorisation du patrimoine écrit en bibliothèques municipales et Annexe 2 : Synthèse des réponses de l'enquête.

<sup>29</sup> BM de Nice.

## Pourquoi les mettre en valeur ?

« Richesse exagérée en livres anciens »<sup>30</sup>, « On se trouva trop riche et on avait trop à faire »<sup>31</sup>, voilà des phrases que l'on pouvait entendre à propos du poids trop lourd des saisies révolutionnaires qui constituèrent les fonds patrimoniaux des bibliothèques. Mais ce qui était une charge et un frein (voir un handicap) pour les bibliothèques et les bibliothécaires, est devenu petit à petit une mission importante. Selon l'article 3 de la Charte des bibliothèques de 1991,

La bibliothèque est un service public nécessaire à l'exercice de la démocratie. Elle doit assurer l'égalité d'accès à la lecture et aux sources documentaires pour permettre l'indépendance intellectuelle de chaque individu et contribuer au progrès de la société<sup>32</sup>.

Une bibliothèque a donc pour mission de faire connaître et communiquer ses documents, ou du moins d'en permettre l'accès. C'est une mission à la fois morale et administrative qu'aucune bibliothèque ne peut, dans l'idéal, mettre de côté. Au vue des spécificités des documents patrimoniaux, il est compréhensible que ceux-ci soit difficilement accessibles. Cependant, « les collections patrimoniales doivent être traitées et mises en valeur par les collectivités publiques qui en ont la propriété ou l'usage »<sup>33</sup>.

Par traitées et mises en valeur on entend non seulement les mesures de préservation mentionnées à l'article précédent, mais le signalement spécifique dans les catalogues collectifs, la description et l'étude scientifique, la présentation au public et la communication, si besoin est sous forme d'un substitut<sup>34</sup>.

C'est en cela que la médiation doit « [apparaître] comme une action banale, ordinaire, continue, destinée à accroître, à multiplier les accès aux livres de manière réelle et symbolique par le biais d'une institution qu'est la bibliothèque »<sup>35</sup>. La valorisation est alors une forme de médiation, de présentation au public et c'est celle-ci qui est la plus appropriée aux fonds patrimoniaux. La tâche d'un bibliothécaire consiste donc à mettre en valeur les documents patrimoniaux et ceux-ci doivent faire partie intégrante des missions de la bibliothèque. Leur traitement doit donc être mis en corrélation avec la lecture publique et les pratiques culturelles d'aujourd'hui.

La valorisation permet ainsi d'inclure « la dimension patrimoniale aux habitudes de transmission et de vulgarisation adoptées depuis toujours en bibliothèque »<sup>36</sup> « rapprochant dans une démarche volontariste l'exceptionnel et le

---

<sup>30</sup> Eugène Morel (1908) dans Bertrand Anne-Marie, *Les bibliothèques*, Paris, éd. La découverte, 2011 (Repères), p. 22.

<sup>31</sup> Rapport de l'an IV dans Bertrand Anne-Marie, *Les bibliothèques*, *Ibid.*

<sup>32</sup> Article 3, Charte des bibliothèques, 1991.

<sup>33</sup> Article 8, Charte des bibliothèques, 1991.

<sup>34</sup> Note 12 de l'Article 8 de la Charte.

<sup>35</sup> Cabannes Vivianne (dir.), Poulain Martine (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque*, Paris, éd. du Cercle de la Librairie, 1998 (Bibliothèques), p. 43.

<sup>36</sup> Bibliothèque nationale de France, Centre national de la littérature pour la jeunesse – La joie par les livres, Bianchi Florence (dir.), Gibello-Bernette Corinne (dir.), *La conservation partagée des fonds pour la jeunesse à l'heure de la valorisation des collections : Actes de la journée d'étude nationale du 08 octobre 2009*, Paris, éd. BNF/CNLJ-JPL, 2010, p. 53.

quotidien »<sup>37</sup>. Les enjeux de la valorisation sont donc multiples. Sans y revenir, les enjeux sociaux et historiques de réappropriation par le public de son patrimoine et de son histoire qui constitue une mémoire collective et identitaire, sont au centre de la mise en place d'actions patrimoniales. Un autre enjeu primordial de la valorisation est de rendre vivant les collections. En effet, calfeutrer dans des réserves, les fonds patrimoniaux ne sont, pour la plupart, que très peu consultés et très peu sortis. Afin de donner vie à une collection il faut la diffuser et lui trouver des lecteurs. La valorisation va donc s'attacher à trouver un public et à le sensibiliser aux questions patrimoniales. Pour ne pas laisser mourir ces collections il faut donc aux bibliothèques une politique de valorisation. Et c'est d'autres part cette politique, avec le souci d'une large diffusion, qui pourra légitimer les différents enrichissements et acquisitions d'une collection. L'objectif culturel de la valorisation paraît évident : faire découvrir au public l'histoire du livre, de l'édition, le sensibiliser aux ouvrages et aux métiers liés à ceux-ci, les faire participer... Tout cela est intrinsèque à la mission de médiation. Un dernier enjeu, plus stratégique de la part des bibliothèques, peut être dégagé. En effet, les actions de valorisation réussies, ayant une forte répercussion dans les médias et/ou une grande fréquentation, permettent de redorer l'image des bibliothèques. Celles-ci sont alors perçues comme plus dynamiques, vivantes et conviviales et permettent à la fois de légitimer ses actions et d'agrandir sa notoriété. Cela jouera également un rôle essentiel auprès des tuteurs et des différents partenariats et mécénats qui verront que la bibliothèque contribue au développement de la ville, à son rayonnement et est bien intégrée à la vie locale.

Les différents enjeux que nous venons d'explicitier ressortent clairement lors de notre enquête auprès des différentes bibliothèques interrogées. Le premier objectif de la valorisation est, pour toutes les bibliothèques, de mettre à disposition du public les documents présents dans l'établissement, de les rendre visibles et communicables facilement grâce à des actions de médiation. Les intérêts culturels, pédagogiques, scientifiques et stratégiques sont également mis en avant. Les bibliothèques témoignent aussi de la fin du triptyque conservation, communication et acquisition et y rajoutent volontiers la mission de valorisation pour montrer le développement complet d'un fonds. La bibliothèque d'Avignon explique l'évolution et le développement de sa politique de valorisation par un parallèle entre société et bibliothèque qui, toutes deux, doivent agir comme médiateur de la culture en faveur d'un large public.

Ainsi, la prise en compte des fonds patrimoniaux et des enjeux qui accompagnent leur valorisation permet de mettre en place au sein des bibliothèques une réelle politique de mise en valeur.

## **LA VALORISATION A SES DEBUTS.**

Au vue des représentations associées au patrimoine et aux missions qu'ont les bibliothèques, les fonds patrimoniaux vont faire l'objet, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, d'une valorisation. Malgré quelques protestations et quelques échecs, de véritables efforts vont être fait pour les mettre en valeur.

---

<sup>37</sup> Oddos Jean-Paul (dir.), *Le patrimoine histoire, pratiques et perspectives*, *Ibid.*

## Début de mise en place et discrédit.

À partir de la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle, de grands projets catalographiques vont se mettre en place. La publication dès 1839 du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*<sup>38</sup> a pour objectif de donner de la valeur aux collections patrimoniales dispersées sur le territoire et de diffuser leur existence.

La publication d'un pareil travail, exécuté avec le concours et l'appui des communes, qui conserveraient tous leurs droits sur les manuscrits que possèdent actuellement leurs bibliothèques, ajouterait au prix de ces collections, soit en assurant leur durée et en les faisant mieux connaître, soit en permettant quelquefois de les compléter par la réunion des parties dispersées d'un même ouvrage ou d'un même recueil<sup>39</sup>.

Cette entreprise catalographique continuera et durera plus d'un siècle. Dans les années 1930, les premières recommandations en termes de normes catalographiques vont être avancées et des plans massifs de reproduction vont être mis en avant. La commission Desgraves signalait en 1982 que

Des centaines de milliers de documents anciens, rares et précieux, dans les bibliothèques françaises, n'ont fait l'objet d'aucun catalogue ou de catalogues si sommaires qu'ils sont inutilisables. Ils demeurent donc inconnus du public<sup>40</sup>.

À partir de ce constat, des catalogues vont être effectués dans beaucoup de bibliothèques pour la « sauvegarde et [la] mise en valeur des fonds oubliés »<sup>41</sup>. Les catalogues, qu'ils soient collectifs ou non, informatisés ou non, se font en trois phases<sup>42</sup>. Une phase d'observation du document, une phase de compléments, de recherches et de critique sur ce que l'on observe et enfin la phase de mise en forme de la notice (selon les normes catalographiques en vigueur). Les catalogues permettent ainsi aux publics (qu'il soit chercheur ou non)<sup>43</sup> de prendre connaissance d'un ouvrage (contenu et apparence) et de sa localisation grâce aux notices. Avec le développement dans les années 1960 des réseaux informatiques, la recherche documentaire sera plus rapide et plus facile. Au vue de l'enjeu important que constitue les catalogues, de nombreux projets nationaux se mettent en place après les années 1980. Dans les années 1990 le CCFR (catalogue collectif de France) regroupe les catalogues des bibliothèques municipales ainsi que celui de la BnF. Après des opérations de rétroconversion les catalogues sont insérés dans l'Opac (*online public access catalog*). C'est le cas par exemple du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France* achevé d'informatisé en 2008. Tout ceci constitue donc un outil essentiel à la fois à la recherche et à la valorisation des documents. Le public peut facilement trouver un document, sa description ou les recherches faites dessus. Aidé de l'informatique, nous

---

<sup>38</sup> Libri Guillaume, Ravaisson Félix, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, Paris, éd. Impr. National, 1849-1933.

<sup>39</sup> Libri Guillaume, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, Tome 1, Paris, éd. Imprimerie national, 1849, p. 4.

<sup>40</sup> Gautier-Gentes Jean-Luc, « Le patrimoine des bibliothèques... », *Ibid.*

<sup>41</sup> Gautier-Gentes Jean-Luc, « Le patrimoine des bibliothèques... », *Ibid.*

<sup>42</sup> DLL, Direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique, *Conservation et mise en valeur...*, *op. cit.*, p. 22-24.

<sup>43</sup> Pour la question des publics se référer à la partie III.

pouvons remarquer le développement de quelques autres opérations de valorisation. La réalisation de banques d'images, notamment les enluminures de manuscrits, faites par la Bibliothèque Sainte-Geneviève sur vidéodisque (stockage d'images sur support analogique) en 1983 et son aide à la réimpression d'ouvrages anciens. En 1997 la bibliothèque numérique<sup>44</sup> de la BnF, Gallica, est créée. Des inventaires photographiques sont également effectués mais sont rapidement abandonnés au vu de leur faible intérêt. Des actions de valorisation commencent donc à se faire voir au sein des bibliothèques. Malgré une importante entreprise catalographique, la connaissance des fonds patrimoniaux reste limitée et c'est d'ailleurs encore le cas aujourd'hui. Pour certains, « la connaissance des collections [...] conditionne évidemment toute problématique visant à valoriser les documents pour en élargir l'accès »<sup>45</sup>. Au contraire, nous pouvons voir la valorisation comme un outil de connaissance, à la fois pour les publics et les bibliothécaires. Certes la connaissance approfondie d'un document permet de le mettre en valeur sous différents aspects, mais les démarches à mettre en œuvre pour le valoriser peuvent également aboutir à la connaissance du document (recherche sur le contenu, la matérialité, la provenance, le lieu d'édition, d'impression...). La connaissance n'apparaît alors pas comme une condition *sine qua non* de la valorisation et n'empêche pas sa mise en place.

Ces premières actions de valorisation commencent à prendre leur place au sein des politiques des bibliothèques et le patrimoine est de plus en plus visible. Mais la visibilité de celui-ci se confronte à la mission la plus importante pour les bibliothèques : la lecture publique. Cette opposition entre lecture publique et patrimoine est déjà présente tout au long du XX<sup>e</sup> siècle et le retard du développement de la lecture publique est associé à la charge que constitue le patrimoine<sup>46</sup>. Aujourd'hui, la tension première que l'on remarque entre ses deux missions se situe dans leurs représentations. Le patrimoine des bibliothèques paraît aux yeux de certains austère, fermé et réservé souvent à une élite : comme une sorte de privilège dont seulement certains y accèdent. Au contraire, la lecture publique apparaît comme ouverte à tous, distrayante et vivante. Les politiques de valorisation patrimoniale sont par ailleurs critiquées par la contradiction discutable entre leur qualité scientifique et leur volonté de vulgarisation. Les expositions sont vues comme un « instrument de vulgarisation scientifique et de communication »<sup>47</sup> et l'engouement patrimonial des années 1980

À conduit tout autant à des réactions de rejet [...] et a pu discréditer une certaine forme de coopération plus sensible à l'animation culturelle autour du patrimoine qu'aux efforts méthodiques pour mieux le connaître<sup>48</sup>.

Certaines actions autour du patrimoine ne semblent donc pas être légitimes. Ceci peut être vérifié au regard des budgets nettement différents affectés à la lecture publique et au patrimoine. De plus, de nombreux programmes d'animations de bibliothèque ne consacrent qu'une page au patrimoine et aux actions qui lui sont rattachées. Malgré cela, les fonds patrimoniaux se mêlent de plus en plus à la lecture publique, à la fois par l'architecture même de la bibliothèque que par ses présentations (salles de lecture « à l'ancienne », vitrines...). Par un effet de répondeur, « le fonds patrimonial contribue à

---

<sup>44</sup> III – Internet.

<sup>45</sup> Oddos Jean-Paul (dir.), *Le patrimoine histoire, pratiques et perspectives*, op. cit., p. 319.

<sup>46</sup> Tesnière Valérie, « Patrimoine et bibliothèques en France depuis 1945 », *Ibid.*

<sup>47</sup> ABF, Mouren Raphaële (dir.), Peignet Dominique (dir.), *Le métier de bibliothécaire*, nouv. éd. mise à jour et corrigée (2003), [Paris], éd. du Cercle de la Librairie, 2007, p. 170.

<sup>48</sup> Tesnière Valérie, « Patrimoine et bibliothèques en France depuis 1945 », *Ibid.*

replacer le quotidien et la modernité des établissements de lecture publique dans la perspective du temps long : celle de l'histoire du livre, de la création, de l'édition, etc. »<sup>49</sup> et dans le même temps, la lecture publique aide à ne pas « iconiser en un trésor intouchable ces curieux objets du patrimoine matérialisant les abstractions temps, histoire »<sup>50</sup>. Mais cette harmonie semble n'être trouvée qu'en apparence puisque la lecture publique reste, pour la plupart des bibliothèques municipales, la mission principale et fondamentale.

Une sorte d'accord objectif s'établit ainsi dans ce cas entre les acteurs du patrimoine et ceux de la lecture publique pour remettre en vigueur des conceptions qu'on aurait pu croire opportunément dépassées. D'un côté, la bibliothèque d'étude, héritière de la bibliothèque municipale d'autrefois, temple de l'imprimé, lieu de savoir. De l'autre, la bibliothèque de lecture publique, fille des bibliothèques populaires ; on s'y divertit. Séparées et contentes de l'être. Comme autrefois. Seulement réunies pour la forme sous l'appellation de "bibliothèque municipale"<sup>51</sup>.

Ainsi, les premières politiques de valorisation patrimoniale se mettent en place mais semblent être toujours concurrencées et même dépassées par la mission, toujours plus importante pour les bibliothèques, de lecture publique.

### **La conservation et la communication.**

La lecture publique semble donc entrer en compétition avec la valorisation patrimoniale. La légitimité déjà bien établie de celle-ci ainsi que l'importance accordée depuis toujours à son développement font de la valorisation patrimoniale une mission secondaire. Mais d'autres exigences telles que la conservation ou la communication des documents semblent être les sœurs ennemies de la valorisation.

Lorsque l'on parle de patrimoine, nous pensons directement à la conservation et à la sauvegarde de celui-ci. Bien que très longtemps en opposition, la valorisation semble être pourtant son « jumeau indispensable »<sup>52</sup>. Les fonds patrimoniaux ne sont souvent que l'objet d'une politique de sauvetage et de conservation. En effet, ce patrimoine si précieux se doit d'être connu mais sa connaissance entre en opposition avec des impératifs de conservation. La conservation des documents patrimoniaux semble légitime sur le plan matériel mais celle-ci les réduit en des fonds morts. En effet, l'intérêt des fonds patrimoniaux est de les partager et de faire connaître la mémoire collective qu'ils représentent. De ce fait la mise en valeur des documents patrimoniaux ne semble pas antinomique à leur conservation mais lui est surtout complémentaire. La valorisation des fonds patrimoniaux se doit donc d'exister, elle est légitime et a une importance conséquente ; même si pour la mettre en place, les bibliothèques doivent se plier à des normes de conservation parfois difficiles à concilier. La valorisation ne pourra certes se faire que sous la condition d'une bonne conservation, mais celle-ci est néanmoins indispensable.

---

<sup>49</sup> Hucher Bernard (dir.), Payen Emmanuèle (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque*, Paris, éd. du Cercle de la Librairie, nouv. éd. 2008 (Bibliothèques), p. 97.

<sup>50</sup> *Ibid.*

<sup>51</sup> Gautier-Gentes Jean-Luc, « Le patrimoine des bibliothèques... », *Ibid.*

<sup>52</sup> Arnoult Jean-Marie, « Conservation et valorisation : ou du bon usage de la mémoire bien conservée », *Bulletin d'informations de l'ABF*, n°160, 1993, p. 34.

Disponible sur le site <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/revues/afficher-43286>>

Une autre action importante, celle de la communication, semble être une action de mise en valeur qui entre en opposition avec la conservation. Des « espaces préservant [...] dès 1830, les lecteurs érudits de la Bibliothèque nationale du contact des autres publics »<sup>53</sup>, le « privilège ressenti de l'accès aux textes »<sup>54</sup> et « la défense du patrimoine en danger, invoquée lorsqu'il est question d'une ouverture plus large des bibliothèques patrimoniales, [...] alibi qu'avance une minorité dérangée »<sup>55</sup> témoignent de la difficulté de mise en valeur des documents patrimoniaux. Les réactions négatives face à l'ouverture de ceux-ci à un large public manifestent encore une fois de la tension entre conservation et valorisation. Bien que pour beaucoup le lecteur soit le premier ennemi du livre, sa communication reste un droit dont il dispose. La communication ne s'oppose donc pas aux principes de conservation mais entre en continuité puisque le patrimoine est gardé dans l'optique d'être par la suite utilisé, si ce n'est au moins transmis et communiqué. Plutôt que de restreindre à l'extrême l'accès aux documents, les bibliothèques trouvent des solutions de substitution pour communiquer plus facilement les documents patrimoniaux. Ainsi se développe le microfilmage, la reproduction par photocopie ou réimpression, la production de CD, la photographie... Le contenu du document est donc restitué de manière correcte mais ce système comporte des lacunes en ce qui concerne sa matérialité. La substitution de documents semble alors être une solution partielle. Elle permet toutefois la conservation des documents (puisque'ils ne sont plus que très rarement communiqués directement) et leur mise en valeur (la diffusion du document est sans danger, donc plus facile et plus accessible à tous), même si la valorisation ne se fait pas dans la globalité du document.

Ainsi, la conservation des documents patrimoniaux constitue un obstacle majeur pour leur valorisation et empêche bon nombre d'actions en faveur de celle-ci. Toutefois, sans valorisation, la conservation ne servirait à rien. Le patrimoine est fait pour être à disposition de tous et utilisé. La communication, première action de valorisation de toutes bibliothèques, s'est donc petit à petit ouverte à un plus large public grâce à des techniques et des outils qui tiennent compte de cet impératif de conservation. La valorisation ne représente donc plus une rivale de la conservation mais sa continuité. Elle peut donc être menée à bien dans les bibliothèques et s'en trouver légitimée.

Par conséquent, les représentations collectives associées au patrimoine sont intimement liées à la prise en compte de celui-ci et à son introduction dans les politiques publiques. Tour à tour objet de rejet ou de considération, ce qu'il représente est cependant important. La bibliothèque, dans sa mission d'accès aux ressources documentaires pour le plus grand nombre, doit essayer de le présenter au public. Malgré les particularités des fonds patrimoniaux et le souci de conservation, un début de valorisation va apparaître dès le XX<sup>e</sup> siècle. Avec de grosses entreprises de catalogage et des moyens de substitutions, le grand public pourra petit à petit prendre connaissance de ses fonds patrimoniaux et s'y confronter. Ces premières actions de valorisation vont cependant se confronter à la lecture publique du fait de sa longue opposition au patrimoine. La valorisation de ce dernier sera donc perçue comme déraisonnable mais va, grâce à des outils

---

<sup>53</sup> Oddos Jean-Paul (dir.), *Le patrimoine histoire, pratiques et perspectives*, op. cit., p. 293.

<sup>54</sup> *Ibid.*

<sup>55</sup> *Ibid.*

efficaces, se développer considérablement. Les représentations qui sont aujourd'hui associées au patrimoine suffisent à légitimer et à rendre nécessaire sa valorisation.

## **PARTIE II :**

### **LES POLITIQUES DE VALORISATION PATRIMONIALE ET LEURS OUTILS**

---

Avant de développer les formes les plus appropriées et les plus séduisantes de valorisation patrimoniale, nous verrons que les bibliothèques doivent d'abord se doter d'une solide politique de valorisation. En effet, nous venons de voir que la mise en valeur des fonds patrimoniaux est justifiée et légitime. Mais celle-ci le sera encore plus si la bibliothèque met en place une politique de valorisation réellement intégrée à son établissement et à ses autres missions. Pour cela, la valorisation doit être à la fois complémentaire des autres actions de la bibliothèque, mais également indépendante par la nature singulière des documents patrimoniaux à valoriser. C'est par cette singularité que la valorisation demande une politique structurée, réfléchie et stable, faisant appel à des acteurs et des outils extérieurs.

#### **L'INSCRIPTION DANS UNE POLITIQUE GLOBALE**

Pour qu'une politique de valorisation soit à la fois pérenne, globale et appropriée, il faut que la bibliothèque inscrive celle-ci à la fois dans la politique documentaire de son établissement et dans la politique patrimoniale locale, régionale et/ou nationale.

#### **La politique documentaire et générale de l'établissement**

Dans un établissement, les actions culturelles (forme sous laquelle la valorisation se développe le plus souvent) sont légitimes si elles s'inscrivent dans la politique générale et documentaire de l'établissement. La politique documentaire d'un établissement se caractérise surtout par des choix et des priorités relatives à tous les établissements et leurs tutelles. Ces choix constituent la politique documentaire de l'établissement quand ceux-ci sont formalisés et rendus public. Cette politique concerne la gestion et le développement des collections, c'est-à-dire à la fois les acquisitions, la conservation, le traitement et la médiation. Cette politique documentaire doit regrouper de manière cohérente toutes les missions citées plus haut, et s'intégrer dans les objectifs globaux de la bibliothèque en tant qu'établissement public. Ainsi Bertrand Calenge la définit comme :

Un ensemble cohérent de décisions et de processus relatif à l'accroissement, à la mise en ordre et en valeur, à la communication et à la conservation de collections, dans le cadre socioculturel et socio-éducatifs assignés à cette collection<sup>56</sup>.

---

<sup>56</sup> Calenge Bertrand, *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet*, Paris, éd. du Cercle de la librairie, 2008 (Bibliothèques), p. 77.

La politique de valorisation patrimoniale doit donc être insérée et complémentaire aux autres politiques (acquisition, conservation, lecture publique...) pour lui donner du sens et de la cohérence. L'établissement pourra alors articuler ses différentes politiques en une unité globale et intelligible. De ce fait, même si la valorisation est une mission différente de celle par exemple de lecture publique : volonté d'une part de contribuer à la conservation et à la valorisation du patrimoine et volonté d'autre part de contribuer au développement du livre et de la lecture<sup>57</sup>, celles-ci ne doivent pas être totalement désunies et l'une ne doit pas prendre le dessus sur l'autre. Même si la question patrimoniale semble particulière, elle cherche par exemple elle aussi à donner accès, facilement et au plus grand nombre, à un certain type de documents<sup>58</sup>. La valorisation doit donc s'inscrire dans un questionnement global sur les objectifs de la bibliothèque<sup>59</sup>. Celle-ci doit être intégrée dans la programmation de l'établissement et ressortir comme complémentaire et consécutive aux autres actions. Ainsi, une bonne intégration de la valorisation la rend encore plus légitime et permet à la bibliothèque d'avoir, malgré des missions différentes, des objectifs globaux et en total adéquation les uns aux autres. La mise en place d'une politique documentaire, et des axes et priorités qui la composent, ne sont pas anodins. Cette politique témoigne de la vision et de l'orientation que la tutelle, aidé du directeur de la bibliothèque, veulent donner à celle-ci, à ses missions et à ses collections. La politique documentaire de l'établissement traduit donc une vision particulière et matérialise un discours tourné vers le public et les élus locaux. Cela peut être illustré par l'exemple de la BM de Mulhouse qui, il y a 3 ans, a intégré à sa politique documentaire une politique patrimoniale. Le nouveau directeur a alors imposé une relecture de la politique de l'établissement et décidé de renforcer la mission patrimoniale. Cet exemple montre que finalement, la mission patrimoniale des bibliothèques dépend aussi (et peut-être surtout) de la sensibilité à la question dont dispose ses dirigeants. Un questionnement en perpétuel renouvellement peut également en être la cause. Les politiques culturelles, qui regroupent les différentes animations de valorisation patrimoniale, témoignent donc d'une « politique de séduction visant à convaincre les publics des charmes de la bibliothèque, de ses services et de ses collections »<sup>60</sup>. Elles permettent alors « l'établissement d'un lien entre l'institution et des publics qui fréquentent peu ou pas du tout la bibliothèque »<sup>61</sup>. La valorisation doit donc, comme toutes les autres missions de l'établissement, faire venir le public et le fidéliser. Pour cela, l'établissement a besoin de l'intégrer comme il le faut à sa politique culturelle globale afin que toutes ses actions paraissent, de l'extérieur, homogènes et logiques. La valorisation paraîtra alors forte, cohérente et intelligible, en même temps que séduisante. Une remarque peut être toutefois soulignée. L'inscription de la mise en valeur patrimoniale dans la politique documentaire de l'établissement est indispensable. Sans cette inscription, la valorisation patrimoniale perdrait de son intérêt, de sa logique et donc de sa légitimité. Cependant, une politique

---

<sup>57</sup> Suivant les missions établies par la Charte des bibliothèques et le Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique.

<sup>58</sup> Voir le site <<http://www.bm-lyon.fr/accueil/organisation-BML/missions.htm>>

<sup>59</sup> Arald, *Valorisation et médiatisation du patrimoine écrit : un enjeu pour l'Europe : Actes du Colloque de Roanne, 6 & 7 Octobre 1992*, Annecy, éd. ARALD, 1993, p. 30.

<sup>60</sup> Cabannes Vivianne (dir.), Poulain Martine (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque*, Paris, éd. du Cercle de la Librairie, 1998 (Bibliothèques), p. 72.

<sup>61</sup> Cabannes Vivianne (dir.) et Poulain Martine (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque*, op. cit., p. 44.

documentaire peut très bien fonctionner sans avoir en son sein de politique de valorisation, puisque toutes les bibliothèques ne disposent pas de fonds patrimoniaux.

En plus de son intégration dans une politique documentaire, la politique patrimoniale doit elle-même être structurée. Effectivement, pour que cette politique s'inscrive dans la durée, il faut coordonner les actions patrimoniales, les diversifier et les rendre complémentaires. L'ouvrage dirigé par Didier Guilbaud<sup>62</sup> montre que les actions de valorisation se situent dans un contexte. L'articulation de différents traitements patrimoniaux forme une chaîne d'action et c'est la cohérence de celle-ci qui va témoigner de l'efficacité de la valorisation. Le plan d'action pour le patrimoine écrit, mise en place en 2004, témoigne de cette structuration de la politique patrimoniale en détaillant 5 priorités<sup>63</sup> : la conservation et l'enrichissement des collections patrimoniales, la constitution de ressources, la mise en valeur des collections, l'élargissement des lecteurs et des publics et la formation des personnels. La valorisation ne constitue alors qu'une étape, un axe, de la chaîne d'actions que mettent en place les professionnels à travers la politique patrimoniale de l'établissement. Son articulation avec les autres missions patrimoniales lui permet d'être plus ou moins mise en avant. En effet, certaines bibliothèques (comme celles de Beauvais<sup>64</sup> ou de Viroflay<sup>65</sup> notamment) ne disposent pas de fonds patrimonial assez conséquent pour les valoriser. Malgré cette lacune, la valorisation est mise en avant par des actions culturelles pour la bibliothèque de Beauvais et, pour la bibliothèque de Viroflay, par la mise en place de classes patrimoines. La valorisation représente également une sorte de « programme d'action en étoile »<sup>66</sup> du fait de la diversité de ces formes. Ainsi, l'articulation de la valorisation avec les autres missions de la politique patrimoniale, mais aussi l'articulation de ses différentes formes de manifestation lui assure une cohérence et une durée au sein de l'établissement. La valorisation des fonds patrimoniaux demande d'autre part une politique de contenu. En effet, avec la masse d'ouvrages possédée il faut savoir quel corpus présenter ? Pourquoi ? Sous quel thème les relier ?... Cette articulation et cette complémentarité des différents axes d'une même politique patrimoniale témoignent d'un changement. Changement significatif pour certaines bibliothèques ou seulement ajout et renforcement d'une étape dans le traitement des fonds patrimoniaux pour d'autres. D'après les réponses à notre enquête, les bibliothèques opèrent maintenant une politique patrimoniale plus complète, dont la valorisation fait partie intégrante alors qu'elle n'en faisait pas ou peu partie avant.

La valorisation apparaît pour de nombreuses bibliothèques comme une vitrine. Elle se manifeste sous certaines formes comme « un discours, [une] présentation publique d'un propos que l'établissement doit construire »<sup>67</sup>. Construction qui doit être à la fois scientifique, animée et divertissante. Une

---

<sup>62</sup> Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt, Guilbaud Didier (dir.), *L'action culturelle en BDP, locomotive ou danseuse ? Actes du colloque d'Agen, novembre 2002*, [s.l.], éd. ADBDP, [2002], p. 22.

<sup>63</sup> Cohen Gérard, Yvon Michel, « Le plan d'action pour le patrimoine écrit », *Bulletin des bibliothèques de France*, 49, n° 5, 2004, p. 49-50.

<sup>64</sup> Voir Annexe 2 : Synthèse des réponses de l'enquête.

<sup>65</sup> *Bulletin d'informations de l'ABF*, Bibliothèque(s) : Nouveaux patrimoines, n°52, octobre 2010, p. 43.

<sup>66</sup> Huchet Bernard (dir.), Payen Emmanuèle (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque*, Paris, éd. du Cercle de la Librairie, nouv. éd. 2008 (Bibliothèques), p. 94.

<sup>67</sup> Cabannes Vivianne (dir.), Poulain Martine (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque, op. cit.*, p. 19.

politique d'ensemble est donc nécessaire pour arriver à ce que la valorisation crée un rapport vivant avec le livre, et relève de façon complémentaire de la recherche et de l'animation. Pour intégrer la mise en valeur de fonds patrimoniaux à l'établissement mais aussi aux autres missions de la bibliothèque, se crée depuis déjà quelques années des lieux, certes toujours réservés et appropriés au patrimoine, mais qui viennent s'ajouter aux lieux déjà en place de lecture publique. Des salles de lecture patrimoniale se développent, des salles d'expositions, de consultations, des installations diverses comme des vitrines ou des écrans tactiles. Toutes ces installations qui se développent depuis une vingtaine d'années montrent la prise en compte d'une politique patrimoniale globale, dont la valorisation semble être la dernière étape. L'intégration de celle-ci dans une politique générale de l'établissement témoigne d'une volonté d'inclure le patrimoine au même niveau que les autres missions. Les actions de valorisation, qui peuvent paraître désordonnées sont en fait intégrées au projet global de politique culturelle de la bibliothèque. Et c'est ce projet global qui permet d'inscrire ces actions de mise en valeur dans une réelle chaîne d'actions, toutes liées les unes aux autres, avec finalement un objectif commun. C'est en définitive cette inscription dans une politique patrimoniale complète et dans la politique documentaire de l'établissement, que la valorisation semble trouver sa place, sa cohérence et sa durée.

### **Les politiques patrimoniales locales, régionales et nationales.**

Pour une mise en place correcte de la valorisation, il faut que celle-ci s'insère dans la politique générale de l'établissement. Mais il faut aussi qu'elle s'insère dans des politiques culturelles à un niveau plus grand, c'est-à-dire local, régional ou national. Au niveau local, la politique de valorisation de la bibliothèque s'articule souvent à la politique patrimoniale de la ville puisque l'établissement dépend de la municipalité. La bibliothèque de Beauvais bénéficie par exemple du label de sa ville « Ville d'art et d'histoire ». De ce fait, le traitement des fonds patrimoniaux se pense dans une réflexion globale sur le patrimoine au niveau du territoire. La bibliothèque doit prendre soin de s'intégrer dans les projets culturels de la ville et d'y contribuer. Des outils peuvent également être mis en commun puisque de nombreuses bibliothèques, souvent les plus petites, partagent leurs sites internet avec celui de la ville. D'autre part, la collaboration avec d'autres institutions locales semblent nécessaire. L'ouvrage *Animation et bibliothèque : hasard ou nécessité*<sup>68</sup> met en garde contre la concurrence avec des établissements culturels voisins de la bibliothèque. Cette concurrence peut se voir notamment à travers l'exemple de la mise en musée qui « conjugue les impératifs de gestion d'un équipement culturel, la satisfaction des clients-visiteurs, l'efficacité symbolique de la représentation et la justesse savante de l'évocation »<sup>69</sup>. Le musée paraît alors plus à même d'effectuer la mise en valeur de certains documents car il

---

<sup>68</sup> Bibliothèque publique d'infirmerie, Figuière Francine (org.), Huchet Bernard (org.), Payen Emmanuèle (org.), *Animation et bibliothèque : hasard ou nécessité : synthèse du colloque*, Paris, éd. B.P.I., 1996 (La BPI en actes), p. 75.

<sup>69</sup> Arald, *Valorisation et médiatisation du patrimoine écrit : un enjeu pour l'Europe...*, *Ibid.*

rassemble à la fois l'objectif de séduction du visiteur et l'objectif de scientificité. Pour que la concurrence soit moindre et que chaque acteur culturel joue son rôle, il leur faut collaborer. Cette collaboration s'effectue surtout lorsque les établissements dépendent d'une même tutelle. En témoigne le magazine *Topo*<sup>70</sup> de la bibliothèque municipale de Lyon qui, de 1998 à 2001, inclut à sa programmation celle du musée de l'imprimerie de Lyon. En effet à l'époque, celui-ci n'est pas encore un établissement autonome et dépend donc de la même tutelle que la bibliothèque. Aujourd'hui cette concurrence paraît peu présente au vue des très nombreuses collaborations que les différentes institutions culturelles élaborent. De nombreuses collaborations entre bibliothèques et archives illustrent ce phénomène. Leurs missions conjointes de conservation, de valorisation et la combinaison entre action culturelle et science les obligent à réfléchir ensembles. Les bibliothèques des petites villes sont parfois plus polyvalentes du fait de l'absence d'autres complexes culturels. Elles se rattachent également plus souvent à de petites manifestations ou festivals qui leur permettent un plus grand retentissement. C'est le cas par exemple de la médiathèque de Tonnerre avec son festival *Ecrits et Dits*, soutenue par la mairie et différentes associations de la ville et alentours. Un bilan établi par le PAPE en 2007 montre que 45% des bibliothèques coopèrent avec des associations ou des sociétés savantes locales et 43% avec les archives<sup>71</sup>. Ainsi, les enjeux et les apports de la valorisation sont mis en commun afin d'effectuer des actions complémentaires et complètes. Il faut toutefois souligner que cette coopération s'effectue plus facilement si les tutelles sont les mêmes. En effet, les professionnels en placent dans les bibliothèques ne décident pas exclusivement des collaborations à établir. Leur marge de manœuvre doit donc être en accord avec la décision de leur tutelle. Dans le cas de tutelles différentes, la coopération pourra rencontrer des difficultés dues à cette multiplicité d'institutions tutelles<sup>72</sup>.

L'on trouve également l'inscription de la valorisation des fonds patrimoniaux au niveau régional. Avec le contrat État-Région en 2004, la bibliothèque de Beauvais et son réseau de bibliothèques dans la région ont pu bénéficier d'une opération de numérisation d'environ 65 000 pages. Cette numérisation concerne leur collection patrimoniale Bucquet-aux-Cousteaux, datant du XVIII<sup>e</sup> siècle. De plus, les recommandations données par le PAPE permettent de développer des plans d'action régionaux. En effet, il propose une répartition des tâches entre les acteurs locaux (musées, bibliothèques et archives), les acteurs régionaux tels que la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) ou les universités, et les acteurs nationaux (la BnF). Le PAPE met avant tout l'accent sur le rôle des régions, ses préconisations vont surtout aux conseils régionaux. Faute de tensions, peu de mesures sont prises par ces derniers et cela est laissé à d'autres collectivités publiques. En conséquence, le PAPE préconise une réelle structure régionale. Dans cette volonté de coopération, les BMVR, BMC et les autres bibliothèques à dimension régionale doivent représenter des pôles régionaux. Une fois établis, ces

---

<sup>70</sup> Pour une description plus approfondie du magazine *Topo* voir partie II - Communication.

<sup>71</sup> <<http://www.patrimoineecrit.culture.gouv.fr/PAPE.html>>, rubrique « Enquête nationale PAPE ».

<sup>72</sup> Ract Patrice, *La coopération entre établissements culturels dans le cadre d'un projet de numérisation*, 2003, Mémoire d'étude, Diplôme de conservateur de bibliothèque, Enssib, p. 17.

pôles représenteront des centres de ressources de premier ordre<sup>73</sup>. Le PAPE recommande donc la systématisation des plans d'actions régionaux et, dès 2009, « la multiplication des démarches concertées, régionales ou collective » se fait voir<sup>74</sup>. Le PAPE conseille également de mettre en avant les actions patrimoniales des régions au travers de leur « Observatoire du patrimoine écrit en région » (Oper). La Direction du livre et de la lecture se chargera donc d'en proposer une première version mis en ligne dès 2008. Ces actions n'étaient auparavant que très peu décrites et mises en avant. Comme nous venons de le mentionner, les Drac ont un rôle important pour les régions. En effet, ce sont elles qui sont censées « [structurer] la dynamique régionale autour du signalement, de la conversation, de la valorisation ou de la formation des agents »<sup>76</sup>. Dans la région lyonnaise, l'Arald (l'Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation) s'occupe de promouvoir le livre et la culture de l'écrit et le CRL (Centre régional du livre) joue également un rôle primordial. Si sur le papier ces organismes et institutions ont un rôle important, elles sont peu présentes, voir absentes sur le terrain. Chaque région ne dispose pas du CRL, et l'Arald représente quelque chose de singulier. Un manque d'organisme véritablement actif se fait donc sentir dans les régions.

Cependant, de nombreuses bibliothèques profitent du calendrier national pour y inscrire leurs manifestations de valorisation. Les anniversaires, les semaines spéciales comme celles du goût ou la semaine bleue, les commémorations, les bicentennaires, tout cela permet aux bibliothèques de puiser dans leurs fonds patrimoniaux et de faire facilement correspondre la valorisation à un thème d'actualité. D'autres manifestations nationales comme Lire en fête, le Printemps des poètes ou bien évidemment la Journée mondiale du livre profitent aux bibliothèques. Encore plus précisément, les Journées européennes du patrimoine (1984), le Mois du patrimoine écrit (créé en 1989 par la FFCB et arrêté en 2005) et les Journées du patrimoine écrit (depuis 2005 et dont la neuvième édition se tiendra cette année au Havre) sont l'occasion pour les bibliothèques de faire voir et valoriser leurs fonds patrimoniaux. A la suite de nos lectures et de l'enquête, un nombre très restreint de bibliothèques ne semble pas participer aux Journées européennes du patrimoine. Pourtant, l'enquête du PAPE montre que seule 19% des bibliothèques participent aux Journées européennes. Ce chiffre paraissant réduit, il faudrait refaire une enquête nationale plus récente afin de déterminer si cela a effectivement changé. Durant ces journées, les petites comme les grosses bibliothèques font un véritable effort pour mettre en avant leurs fonds. La plupart du temps cela se traduit par des visites de leurs fonds patrimoniaux, de leurs magasins et quelques expositions. La bibliothèque devient alors un objet culturel en soi. Ajouté à cela, l'on trouve des catalogues collectifs ou des bases de données<sup>77</sup> telles que le site Enluminure<sup>78</sup>, qui étendent la valorisation à un niveau international. Le rôle du ministère de la Culture et de la Communication, à savoir « améliorer et moderniser les conditions de conservation et de valorisation des

---

<sup>73</sup> Cohen Gérard, Yvon Michel, « Le plan d'action pour le patrimoine écrit », *Bulletin des bibliothèques de France*, 49, n° 5, 2004, p. 50.

<sup>74</sup> Plazannet Fabien, « Le plan d'action pour le patrimoine écrit : Coordonner, accompagner, évaluer », *Bulletin des bibliothèques de France*, 53, n° 6, 2008, p. 16.

<sup>75</sup> <<http://www.patrimoineecrit.culture.gouv.fr/OPER.html>>

<sup>76</sup> Coq Dominique (dir.), *Apprendre à gérer des collections patrimoniales en bibliothèque*, Villeurbanne, éd. Presse de l'Enssib, 2012 (La boîte à outils, n°26), p. 157.

<sup>77</sup> Voir partie III – Internet.

<sup>78</sup> <<http://www.enluminures.culture.fr/documentation/enlumine/fr/index3.html>>

collections de l'Etat (BM et BDP) »<sup>79</sup> montre la supposée responsabilité de l'État face à ses fonds patrimoniaux.

Ainsi, l'insertion de la valorisation dans des politiques culturelles à l'échelle locale, régionale et nationale montre à la fois son importance et sa cohérence. Cette coopération permet d'autre part de hiérarchiser et de structurer les actions à mettre en place dans les bibliothèques, pour que celles-ci soient complémentaires aux autres actions mises en place par les acteurs extérieurs tels que les villes ou les autres institutions culturelles présentes. Cette inscription de la politique patrimoniale dans les bibliothèques lui permette de se développer au mieux et de s'intégrer à la fois à la vie local, au développement de la région et de bénéficier à l'échelle nationale d'un thème d'actualité propice à la valorisation et à son retentissement.

## **LES MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS.**

Même si la valorisation patrimoniale des bibliothèques semble bien intégrée à une politique globale, qu'elle soit de l'établissement ou de la ville, l'étude des moyens financiers et humains dédiés à celle-ci montre quelques faiblesses. Au regard notamment de la lecture publique ou de la conservation, la valorisation paraît moindre puisque les moyens qui lui sont affectés sont faibles.

### **Le budget et les partenaires.**

Lorsque l'on demande aux bibliothèques si le budget affecté à la mise en valeur de leurs fonds patrimoniaux est suffisant, la plupart répondent que non<sup>80</sup>. Même si quelques améliorations peuvent apparaître, la situation reste difficile. La bibliothèque de Mulhouse dispose par exemple d'un budget de 4 000€ par an pour la valorisation patrimoniale, budget certes doublé par rapport à l'année 2010, mais qui reste pour elle encore insuffisant. Un premier constat peut s'établir avec la comparaison des budgets des différentes municipalités<sup>81</sup>. Malheureusement, ces dernières ne proposent que très peu de détails de la distribution de leur budget mais quelques remarques peuvent toutefois en être tirées. La première chose est que pour la plupart des villes, et ce peu importe leur taille, le budget alloué à la culture baisse peu à peu. Le budget de la ville de Beauvais passe par exemple de 8% à 6% entre l'année 2012 et l'année 2013. La ville d'Avignon passe quant à elle d'un budget de 45% alloué à la culture contre 40% pour les mêmes années. Le budget de fonctionnement 2012 de la ville de Lyon s'élève à 109 807 163€ et 13 132 048€ d'investissement pour la culture. 19 874 520€ de ce budget concerne exclusivement le budget de fonctionnement des bibliothèques et médiathèques de la ville et 2 689 836€ concerne le budget d'investissement. Le budget 2013 de la ville de Grenoble alloue 33 166 563€ de fonctionnement et 3 352 360€ d'investissement pour la culture. 7 650 878€ du budget de fonctionnement et 318 000€ du budget d'investissement servent aux bibliothèques et médiathèques de la ville. Bien évidemment, la taille des villes est à prendre en compte mais ce qui ressort est que le budget d'investissement, c'est-à-dire celui qui comprend les

---

<sup>79</sup> Coq Dominique (dir.), *Apprendre à gérer des collections patrimoniales...*, *Ibid.*

<sup>80</sup> Voir Annexe 2 : Synthèse des réponses de l'enquête.

<sup>81</sup> Voir pour cela les sites internet des différentes villes de France. Le budget apparaît le plus souvent sous la rubrique « Conseil municipal » et peut être disponible sur plusieurs années.

acquisitions de documents patrimoniaux, est toujours plus faible que les budgets de fonctionnement qui représente les dépenses quotidiennes de l'établissement lui permettant de fonctionner correctement. Le budget de la ville d'Avignon s'élève à 4,7 millions d'euros pour la valorisation patrimoniale. Seulement celle-ci n'inclut pas dans son détail la bibliothèque mais plutôt le patrimoine monumental. La ville de Vannes, dans son rapport budgétaire de 2011 indique une somme de 18 479€ pour les actions culturelles en dépenses de fonctionnement contre 185 632€ d'achat de documents. D'autre part, les fonds patrimoniaux ne font l'objet que de 4 568€ en budget d'investissement, presque autant que celui concernant les travaux et les réparations. Ces exemples montrent que les budgets, dont disposent les bibliothèques, sont d'ordre général assez faible et que ceux-ci servent surtout au bon fonctionnement de l'établissement et non à des actions plus spectaculaires qui demanderaient à être plus régulières. Ainsi, le budget accordé aux politiques patrimoniales est faible comparé à celui affecté aux autres missions de l'établissement ou au soin accordé au patrimoine monumental<sup>82</sup>. D'autre part, le budget consacré à la valorisation au sein même de la politique patrimoniale est lui aussi peu élevé. Comme nous l'avons vu plus haut, la valorisation n'est qu'un maillon de la chaîne patrimoniale. Celui-ci, au vue des budgets, passent après les autres actions. En effet, au sein de la politique patrimoniale de l'établissement le budget passe surtout dans des actions de conservation, de restauration et d'acquisition. On comprend que les coûts de conservation et de restauration peuvent être élevés au vue des spécialistes et du matériel spécifique qu'ils requièrent. Toutefois, une bonne valorisation demande elle aussi des moyens techniques conséquents qu'il faut lui accorder sous peine de la voir limitée. Ce manque de budget reflète alors la place de la valorisation patrimoniale au sein de l'établissement et la difficulté de la mettre en place.

Face à ce peu de moyens financiers, les bibliothèques doivent trouver des partenariats et des actions de mécénat. Le partenariat, aussi appelé parrainage, consiste à trouver des partenaires institutionnels, essentiellement des organismes publics et notamment culturels. Ceux-ci peuvent alors accorder des aides financières mais ne représentent, pour beaucoup, que des stratégies de communication<sup>83</sup> (publicité, rayonnement). Le parrainage est défini par Bernard Huchet comme une « collaboration institutionnelle, souvent établie avec un organisme public de prestige »<sup>84</sup>. Des partenariats avec des archives, des parcs, des cinémas ou des associations locales sont régulièrement établis. C'est alors l'occasion pour les bibliothèques et leurs partenaires de partager les ressources documentaires et éventuellement les ressources financières. Pour exemple, la bibliothèque de Grenoble collabore activement avec le musée Stendhal. En effet, la bibliothèque est riche de plus de 7 000 volumes de l'écrivain, de l'ensemble des éditions originales de ses œuvres, d'études, de correspondances. La fondation du musée permet donc aux deux établissements un partenariat fort et durable.

L'autre aide financière importante pour la valorisation est le mécénat. Celui-ci se caractérise par des « sponsors » et peut correspondre à des fonds privés ou publics. Les fonds privés (entreprises ou particuliers) semblent très difficiles à

---

<sup>82</sup> Brethes Jean-Pierre, « Le patrimoine écrit en Poitou-Charentes », *Bulletin d'informations de l'ABF*, n°184, 1999, p. 110.

<sup>83</sup> Cabannes Vivianne (dir.), Poulain Martine (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque*, op. cit., p. 72.

<sup>84</sup> Huchet Bernard (dir.), Payen Emmanuèle (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque*, op. cit., p. 195.

mettre en œuvre au vu de la dure conciliation entre intérêt public et intérêt privé<sup>85</sup>. Selon l'enquête nationale du PAPE, seulement 4% des bibliothèques municipales françaises arrivent à établir un mécénat à un niveau national ou international et 3,8% en établissent un au niveau local<sup>86</sup>. Les fonds publics ou les subventions sont plus faciles à recueillir même si eux aussi restent faibles. Les ministères, les Drac, les Centres régionaux du livre et de la lecture proposent plus régulièrement des soutiens financiers pour les actions de valorisation patrimoniales. La ville en tant que tutelle est aussi investie et son office de tourisme ou sa mission patrimoniale peuvent aider les bibliothèques. Le PAPE a également mis en place un dispositif de soutien financier pour aider les projets patrimoniaux les plus remarquables à se mettre en place. Ce qui ressort surtout de notre enquête concernant le mécénat venant d'organismes publics, c'est que celui-ci est surtout ponctuel. Les bibliothèques bénéficient de ces aides pour quelques actions telles que la création d'affiches, la mise en place d'expositions ou le gardiennage. L'affectation de gros budget se fait lors d'opérations ponctuelles telles que la numérisation ou l'informatisation des bibliothèques.

Malgré cela, les budgets consacrés exclusivement à la valorisation patrimoniale restent faibles. Ils témoignent ainsi de la moindre place de la valorisation dans la chaîne de la politique patrimoniale de l'établissement, mais aussi par rapport à ses autres missions, comme celle de la lecture publique. Les partenariats ou les mécénats permettent une aide et un soutien à la fois financier et politique. Cependant, la fragilité de ceux-ci et leur nombre restreint fait que la valorisation en pâtit souvent, et témoigne donc de sa dépendance à des ressources financières souvent difficiles.

## **Le personnel.**

L'étude d'une autre composante de la politique patrimoniale peut mettre en avant les problèmes liés à la valorisation. C'est celle de l'affectation du personnel dédié au sein de la bibliothèque.

Si l'on regarde attentivement les organigrammes des bibliothèques municipales d'aujourd'hui, peu n'ont pas de service patrimoine. Qu'il soit appelé « Fonds patrimoniaux », « Fonds anciens » ou « Pôle patrimoine », tous les établissements disposent d'un service consacré aux différentes missions patrimoniales et ce depuis les années 2000. En détaillant les organigrammes, nous pouvons voir les différents services découpés au sein même du service patrimoine. Nous prendrons ici l'exemple de la bibliothèque d'étude et d'information de Grenoble dont nous avons pu récupérer deux organigrammes, l'un datant de 2005 et l'autre de 2008<sup>87</sup>. Pour les deux dates, le « Département Patrimoine » est découpé en plusieurs sections (respectivement 3 et 4). Ce que l'on peut noter, c'est que certaines sections se rattachent à différents ateliers et services qui témoignent de l'exploitation complète du fonds : inventaire, conservation et valorisation (qui peut se voir à travers la section pédagogique). Ces organigrammes, dont malheureusement nous n'avons pas pu récupérer de dates ultérieures, montrent que la valorisation est intégrée à la mission patrimoniale de la bibliothèque et que

---

<sup>85</sup> Arald, *Valorisation et médiatisation du patrimoine écrit...*, op. cit., p. 35.

Voir également sur cette question l'Annexe 2 : Synthèse des réponses de l'enquête.

<sup>86</sup> <<http://www.patrimoineecrit.culture.gouv.fr/PAPE.html>>, rubrique « Enquête nationale PAPE ».

<sup>87</sup> Voir Annexes 3 et 4 : Organigrammes

celle-ci constitue un élément à part entière de la politique patrimoniale. La bibliothèque de Mulhouse témoigne également de ce repositionnement. Avec le changement de son directeur il y a 3 ans, le statut professionnel de la personne s'occupant de l'action culturelle a été affecté exclusivement au patrimoine. Cela démontre le glissement entre valorisation patrimoniale et actions culturelles.

Cela témoigne, et c'est là que la valorisation est délicate, que celle-ci se situe à un carrefour. En effet, comme nous le verrons par la suite, la valorisation patrimoniale doit s'attacher autant au contenu du livre qu'à sa matérialité. Une sorte de conseil scientifique doit alors se mettre en place pour exploiter de la meilleure manière possible ces deux aspects. Pour que la valorisation soit efficace, il lui faut aussi être séduisante. Pour cela, la bibliothèque peut faire appel à des médiateurs ou des animateurs. Pour mettre au point une exposition, une mise en scène appropriée, cohérente et intelligible s'impose. Certains établissements font donc intervenir des architectes ou des scénographes. De plus, un service de presse et de communication doit permettre la large diffusion de l'information. Qu'ils soient extérieurs ou non, la valorisation patrimoniale demande une forte affectation de personnels. Les bibliothèques se retrouvent souvent avec des agents polyvalents, s'occupant à la fois de l'animation et du fonds. L'appel à des agents extérieurs dans les domaines culturels, artistiques et pédagogiques se fait régulièrement. La bibliothèque doit donc

Fixer la place et le rôle du responsable, alors qu'un grand nombre de facteurs dépendent d'autres professionnels avec qui il devra travailler sans empiéter sur leur domaine de compétence mais en faisant valoir ses besoins : bâtiments, climat, etc<sup>88</sup>.

D'autre part, le recours à de nouvelles technologies oblige les bibliothèques à faire venir des agents spécifiques. La numérisation ou la rétroconversion ne sont pas possibles par tous. Cette exigence de polyvalence qu'impose la valorisation patrimoniale est d'autant plus grande que l'affectation de personnel dédié est absente. Au ressort de notre enquête, de nombreuses bibliothèques montrent que leurs agents s'occupant du patrimoine sont fréquemment sur des postes à mi-temps, sont des contractuels occasionnels ou sont, en même temps qu'à la bibliothèque, affectés à la mission patrimoniale de la ville<sup>89</sup>. Cela dépend également de la taille des villes mais ceci montre un manque de temps évident pour les agents qui ne peuvent alors s'occuper de la valorisation comme ils devraient ou qui, du moins, sont obligés de la limiter à des actions ponctuelles.

Ainsi l'on déplore des créations de postes et de pôles patrimoine tardif (respectivement 2010 et 2012 pour la médiathèque de Moulins, « Pôle patrimoine écrit » créé en 2007 pour la médiathèque de Vannes<sup>90</sup>). Cela combiné à un manque de formation sur le sujet et à un personnel peu qualifié dédié, la valorisation patrimoniale semble donc passée au second plan. La difficulté de celle-ci réside, pour les bibliothèques et les centres de formation, à former des agents qui soient polyvalents. C'est-à-dire à la fois capables de donner vie au fonds tout en le rendant attrayant pour le public, sans en oublier sa nature : son contenu et sa matérialité. Les moyens financiers et humains semblent donc limités. L'enquête

---

<sup>88</sup> Mouren Raphaële (dir.), *Manuel du patrimoine en bibliothèque*, Paris, éd. du Cercle de la librairie, 2007 (Bibliothèques), p. 15.

<sup>89</sup> Voir Annexe 2 : Synthèse des réponses de l'enquête.

<sup>90</sup> Voir Annexe 2 : Synthèse des réponses de l'enquête.

nationale du PAPE révèle que pour 64% des bibliothèques, le manque de moyens humains et financiers représente le principal obstacle à la valorisation du patrimoine écrit<sup>91</sup>. Comme un cercle vicieux, le manque de personnel traduit d'un manque de budget, et le manque de budget montre que la mission de valorisation semble secondaire. De ce fait, la valorisation patrimoniale semble difficile à mettre en place puisqu'il y a à la fois un manque de budget, un manque de personnel et un manque de temps évident.

## **LA COMMUNICATION.**

Les actions de valorisation patrimoniale sont donc certes limitées mais elles existent. Puisqu'elle passe souvent après la mission de lecture publique, la valorisation des fonds patrimoniaux est moins visible dans les établissements. D'autre part, de nombreux usagers de la bibliothèque ne sont pas au courant qu'ils peuvent avoir accès aux fonds patrimoniaux. La bibliothèque doit donc communiquer activement et massivement sur ses actions de valorisation, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement, pour avoir une chance de toucher le plus grand nombre.

### **La communication interne.**

Tout d'abord, la communication doit se faire au sein même de la bibliothèque. Celle-ci touchera alors surtout les usagers de la bibliothèque ou les gens de passage dans l'établissement. La communication interne à la bibliothèque semble, pour toutes les bibliothèques, se diviser en deux outils différents : la communication papier et la communication par internet. Pour la communication papier je prendrais l'exemple de la BM de Lyon. La bibliothèque de la Part-Dieu de Lyon édite, depuis 1990, le magazine *Topo*.

Ce journal, principal support de communication, est bimestriel, avec un tirage de 15 à 20 000 exemplaires. Il a pour objectif de rationaliser la diffusion des informations culturelles de la bibliothèque et de supprimer les différentes fiches disparates, ainsi rassemblées sous une même identité visuelle et sous la même charte graphique<sup>92</sup>.

Le magazine *Topo* est publié aujourd'hui entre 12 000 et 14 000 exemplaires<sup>93</sup> et est distribué à la fois dans la BM de la Part-Dieu et dans les autres bibliothèques du réseau, c'est-à-dire les bibliothèques d'arrondissements. La consultation de différents numéros de *Topo*, de 1998 à 2012, nous a permis d'établir l'évolution de cette communication. Dans un premier temps, l'on remarque que la valorisation patrimoniale se faisait peu. En effet, l'évocation des fonds patrimoniaux ne se faisait qu'à l'aide d'encadrés portant sur les nouvelles acquisitions ou sur la présentation brève d'un fonds en particulier. Le patrimoine de la bibliothèque ne ressortait qu'au mois de septembre, pour les Journées européennes du patrimoine. Ce constat se traduit également aux travers des programmes d'autres

---

<sup>91</sup> <<http://www.patrimoineecrit.culture.gouv.fr/PAPE.html>>, rubrique « Enquête nationale PAPE ».

<sup>92</sup> De Miribel Marielle, « Les bibliothèques font leur « pub » », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 39, n°5, 1994, p. 73.

<sup>93</sup> Voir Annexe 5 : Bilan de la communication, BML.

bibliothèques<sup>94</sup>. Les collections patrimoniales sont donc peu évoquées sauf pour les Journées européennes du patrimoine, et la valorisation patrimoniale ne semble pas être très présente dans les programmes culturels, sauf lorsque des actions « en étoile » sont effectuées. Cependant, les programmes vont petit à petit évoluer. En effet, nous percevons un net changement dans la mise en page de ceux-ci. Des codes couleurs apparaissent, des encadrés permettant de faire des « zoom » sur une action spéciale, la mise en page est plus claire et plus dynamique. Ce changement va être favorable à la mise en avant du patrimoine. En effet, des « Pages patrimoine » vont apparaître, une couleur spécifique va leur être attribuée et les actions de valorisation patrimoniale vont alors être plus visibles et mises d'avantage en avant (notamment pour les BM de Bordeaux et Grenoble). Nous voyons à travers l'étude de ces programmes l'insertion de la valorisation patrimoniale dans la politique d'actions culturelles de l'établissement et leur imbrication.

Si nous reprenons l'exemple de la BM de la Part-Dieu de Lyon, nous pouvons voir que le magazine intégrait dans ses débuts une section appelée « L'heure de la découverte » (existante depuis 1997).

Manuscrits enluminés, vidéos d'artistes, photographies, cartes, plans, estampes anciennes ou contemporaines, les bibliothécaires vous invitent à découvrir les trésors conservés précieusement par la Bibliothèque de Lyon<sup>95</sup>.

L'Heure de la découverte représente une action de valorisation patrimoniale colossale. En effet, ces visites gratuites effectuées en petit nombre permettent d'approcher les fonds patrimoniaux d'une manière remarquable. La bibliothèque de Lyon va, au vu du succès de son Heure de la découverte, lui dédier un programme. Celui-ci évolue comme les autres et devient plus attractif et plus lisible. Des codes couleurs associés à différentes catégories permettent un repérage facile et clair. L'on note également la place de plus en plus grande laissée au patrimoine contemporain qui vient s'ajouter aux patrimoines anciens et locaux. En 2010, le programme de l'Heure de la découverte se dote d'un sommaire, d'un édito, d'un programme pour adulte et d'un autre pour enfant, et une page est consacrée à chaque action.

De plus, et ce pour toutes les bibliothèques, la communication interne se fait à l'aide d'affiches (de différentes tailles), de flyers, de dépliants, de marques pages ou de cartes postales. Rien que pour la promotion de L'heure de la découverte, la BM de Lyon sort environ 800 affiches, 8 000 programmes spécifiques et entre 1 000 et 2 000 dépliants, signets,... pour toute une année. Bien sûr toutes les bibliothèques n'ont pas les moyens de faire autant de promotion, et toutes ne disposent pas d'un outil tel que L'heure de la découverte pour mettre en avant leurs collections patrimoniales. Mais elles s'attachent au moins à faire quelques affiches et flyers pour communiquer sur leurs actions.

D'autres opérations de communication sont moins coûteuses : celles faites grâce à internet. Toujours pour la bibliothèque de Lyon, celle-ci diffuse ses informations sur son site dédié à L'heure de la découverte, sur le magazine *Topo* que l'on retrouve en ligne et sur le site internet de la bibliothèque dans les pages

---

<sup>94</sup> Envois postaux des programmes des bibliothèques de Beauvais, Avignon, Evreux, Moulins, Nice, Grenoble, Lyon, Vannes, Meaux, Vichy, Bordeaux, Blois, La Rochelle, Lille, et Toulon. Programmes plus ou moins récents (allant de 2002 à 2013).

<sup>95</sup> Introduction des programmes de L'heure de la découverte rédigée par la BM de Lyon.

« agenda » et « home ». Les autres bibliothèques publient également sur leurs sites internet (quand elles en ont) en premières pages et/ou sur un calendrier souvent mensuel des différentes actions culturelles, où l'on peut retrouver les actions de valorisation patrimoniale.

Par l'étude de la communication interne aux bibliothèques, nous remarquons que la mise en valeur patrimoniale est, depuis les années 2000, plus développée (même si cette date reste relative à toutes bibliothèques), ou du moins, mise davantage en évidence. Cette visibilité plus marquée est la conséquence de programmes et de moyens de communication davantage illustrés, colorés et dynamiques. Le graphisme et le visuel de la communication rendent celle-ci plus attractive. La communication vise alors des objectifs multiples. A la fois « faire savoir, faire apprécier et faire venir »<sup>96</sup>. Elle fait savoir au public en donnant un titre à la manifestation et en lui donnant les renseignements nécessaires (date, lieu, horaire, modalité), elle fait apprécier en donnant une description brève de la manifestation et fait venir parce qu'elle doit avant tout susciter l'envie et la curiosité du public.

### **La communication externe.**

Inciter le public à venir à l'aide d'une communication interne à l'établissement semble plus facile, puisque l'on peut se dire que c'est un public déjà acquis. Mais les actions d'une bibliothèque ne se limitent pas à ses usagers. D'autres publics, extérieurs et qui ne fréquentent pas l'établissement, doivent être informés sur ces actions. La communication externe est donc tout aussi essentielle à une bibliothèque que sa communication interne.

L'outil internet est pour cela indispensable. En effet, quoi de mieux qu'un dispositif permettant de diffuser des informations à un niveau international ? Toutes les bibliothèques semblent donc utiliser, de manière plus ou moins développé, cet outil. L'envoi de mails et de newsletters aux abonnés sont des moyens de communication récurrents. Ces envois électroniques permettent à la bibliothèque d'envoyer le même courrier à toute une liste de diffusion. La BM de Lyon envoie par exemple des lettres d'informations aux personnes étant inscrit sur les listes de « Heure de la découverte à la une », « Heure de la découverte », ou sur certains thème précis comme « La photographie dans la grande guerre » pouvant intéresser des associations spécifiques. Cet envoi formaté permet de communiquer rapidement et efficacement à un grand nombre de personnes. La liste de l' « Heure de la découverte à la Une » contient par exemple plus de 6 000 inscrits<sup>97</sup>. Les réseaux sociaux et les blogs permettent également de diffuser l'information au plus grand nombre. Les sites internet institutionnels peuvent également être un relais de diffusion d'informations pour la bibliothèque, surtout si celle-ci ne dispose pas de son propre site. Les villes sont également le relais de cette communication, la BM de Lyon installe par exemple une signalétique dans toute la ville afin de promouvoir ces actions.

Les médias sont également un autre outil important pour la communication. De nombreuses bibliothèques s'évertuent à donner un communiqué de presse ou un dossier de presse. Le communiqué de presse<sup>98</sup> relate en quelques lignes, pour

---

<sup>96</sup> Hucher Bernard (dir.), Payen Emmanuèle (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque, op. cit.*, p. 278.

<sup>97</sup> Voir Annexe 6 : Bilan de la communication, BML.

<sup>98</sup> Voir Annexe 7 : Exemple de communiqué de presse, Grenoble.

chaque manifestation, les informations nécessaires au déroulement de celle-ci, une brève présentation et des contacts. Le dossier de presse est quant à lui plus conséquent. Il présente la manifestation de manière plus approfondie, donne une iconographie de cette dernière ainsi que ses différents sponsors ou partenaires. Il est parfois même assorti d'une bibliographie<sup>99</sup>. Ces dossiers ou communiqués de presse s'accompagnent parfois de visite ou de participation à la manifestation et d'une conférence de presse. La presse visée doit être locale et nationale. En effet, pour un plus grand écho, la presse quotidienne doit être informée, les journaux culturels et municipaux également, la radio, certaines revues (culturelles ou institutionnelles), les BDP, les agences régionales...<sup>100</sup> La communication auprès des médias doit être perpétuelle et ne doit pas « aller de soi ». À l'instar de la Grande-Bretagne ou du Portugal<sup>101</sup>, la presse française, sauf si elle est spécialisée, s'intéresse peu à la valorisation patrimoniale que peuvent effectuer les bibliothèques. C'est donc à elles d'aller chercher la presse et de lui communiquer toutes les informations nécessaires afin que celle-ci fasse le relais entre la bibliothèque et le public.

L'importance de la communication se développe surtout dans les années 1990. L'« émergence d'un nouveau métier de responsable de la communication et de l'action culturelle »<sup>102</sup> se fait alors percevoir. L'exemple de la BM de Saint-Etienne montre qu'

Après une absence totale de communication - la bibliothèque étant considérée comme une institution allant de soi -, le projet, en 1987, de la nouvelle bibliothèque [...] permet à la ville d'axer la promotion du futur établissement. [...] Au début de l'année 1993, la ville accepte de revoir la communication et de créer un service communication et action culturelle au sein de la bibliothèque, composé de deux bibliothécaires<sup>103</sup>.

De ce fait, cette évolution de la communication fait émerger un nouveau regard porté sur la valorisation et sur sa nature même. En effet, l'introduction d'une forte politique de communication au sein de l'établissement, ainsi que le développement de l'action culturelle, permettent à la valorisation de s'y inscrire convenablement. La valorisation patrimoniale, soutenue par un réseau de communication convenablement mis en place et développé, est alors intégrée à la politique culturelle de l'établissement. La communication et ses différents supports sont alors plus dynamiques, claires et attrayants. Celle-ci va alors réussir à toucher un plus large public.

Par conséquent, la réussite de la valorisation patrimoniale repose sur de fortes politiques devant être mises en place par la bibliothèque. Cette dernière doit, dans un premier temps, intégrer la valorisation patrimoniale à sa politique générale afin que ses différentes missions aient des objectifs communs et puissent

---

<sup>99</sup> Huchet Bernard (dir.), Payen Emmanuèle (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque*, op. cit., p.211

<sup>100</sup> Mouren Raphaële (dir.), *Manuel du patrimoine en bibliothèque*, op. cit., p. 280.

<sup>101</sup> En Grande-Bretagne les médias semblent attirer régulièrement l'attention du public sur des événements culturels et des débats. La presse garde la manifestation en une, sensibilise le public et s'engage à prendre position. Le Portugal effectue, pour le patrimoine écrit, de grandes publicités télévisées. Arald, *Valorisation et médiatisation du patrimoine écrit...*, op. cit., p. 34.

<sup>102</sup> De Miribel Marielle, « Les bibliothèques font leur « pub » », *Ibid.*

<sup>103</sup> *Ibid.*

fonctionner de manière complémentaire. Pour inscrire la valorisation patrimoniale dans une politique globale solide, il faut que celle-ci s'insère dans des réseaux locaux, régionaux et nationaux d'entraide et de coopération. Les différentes manifestations et institutions, à des échelles différentes, constituent un réseau indispensable pour le fonctionnement, la légitimité et la pérennité de la valorisation. Malgré cela, la mise en valeur patrimoniale semble passer au second plan des missions de la bibliothèque. Au vue du budget et du personnel affecté, la valorisation n'est effectuée que d'une manière limitée. Toutefois, des actions se mettent en place et existent. La communication et son évolution sont en partie responsables de la plus grande visibilité que la valorisation patrimoniale semble connaître aujourd'hui. Finalement, l'insertion dans un réseau et dans une politique complète semble favoriser le partage de ressources : à la fois financière, humaine et technique. Elle permet également une meilleure coordination de la communication. Tout cela contribue à mettre en lumière la valorisation patrimoniale comme une mission de la bibliothèque durable et légitime, en adéquation avec ses autres missions et comme importante pour le public.

## PARTIE 3 :

### LES DIFFERENTES FORMES DE VALORISATION PATRIMONIALE AU SEIN D'UNE BIBLIOTHEQUE ET LEURS ENJEUX.

---

Quelques publications érudites ou semi-érudites, des présentations de livres à peine mieux que sous vitrines, un début de réflexion reliant toujours le livre au lieu qui le détient, aux méthodes de conservation et de divulgation, le tout assorti d'une bonne campagne de communication et on croit en avoir fini avec la valorisation. Une simple et banale question suffit à mettre ce rêve par terre : qu'en est-il du livre, de son apparence certes, comme de l'immensité de son contenu ?<sup>104</sup>

Effectivement, la valorisation patrimoniale jouit aujourd'hui d'une plus grande visibilité. Cela est dû, comme nous venons de le voir, à son introduction dans un réseau structuré de politiques et de partenaires, mais cela est également dû aux différentes formes sous lesquelles elle se traduit. La valorisation patrimoniale se manifeste dans les bibliothèques municipales d'aujourd'hui sous deux formes principales : les animations et la numérisation. Mais comme le fait remarquer le directeur de la bibliothèque Sainte-Genève, la valorisation et les actions qu'elles supposent ne consistent pas en de simple présentation de livres.

#### LES EXPOSITIONS, PUBLICATIONS ET TRACES.

Si les documents patrimoniaux ne peuvent être consultés, ou du moins sous des conditions très strictes, les bibliothèques s'attachent cependant à montrer ceux-ci à l'aide d'expositions. Ces expositions, pour atteindre leurs objectifs, doivent se doubler de publications afin que le public garde une trace de celles-ci.

#### Evolution et définition.

Les expositions en bibliothèque témoignent de leur « souci de démonstration »<sup>105</sup>. Aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, elles servent surtout à montrer les « trésors » de la bibliothèque et présenter au public ses plus beaux documents. Comme les musées ou les cabinets de curiosité de l'époque, les bibliothèques cherchent « l'admiration » de leur public en exposant leurs plus belles pièces. Le public n'avait alors pas l'occasion de voir régulièrement le patrimoine écrit. Les bibliothèques cherchaient, pour les plus pédagogiques de l'époque, à montrer ce patrimoine pour l'expliquer et le faire comprendre. Les expositions étaient donc faites de manière linéaire voir encyclopédique. Il fallait avant tout faciliter l'accès du public à ces documents et aux champs de connaissances qu'ils impliquent.

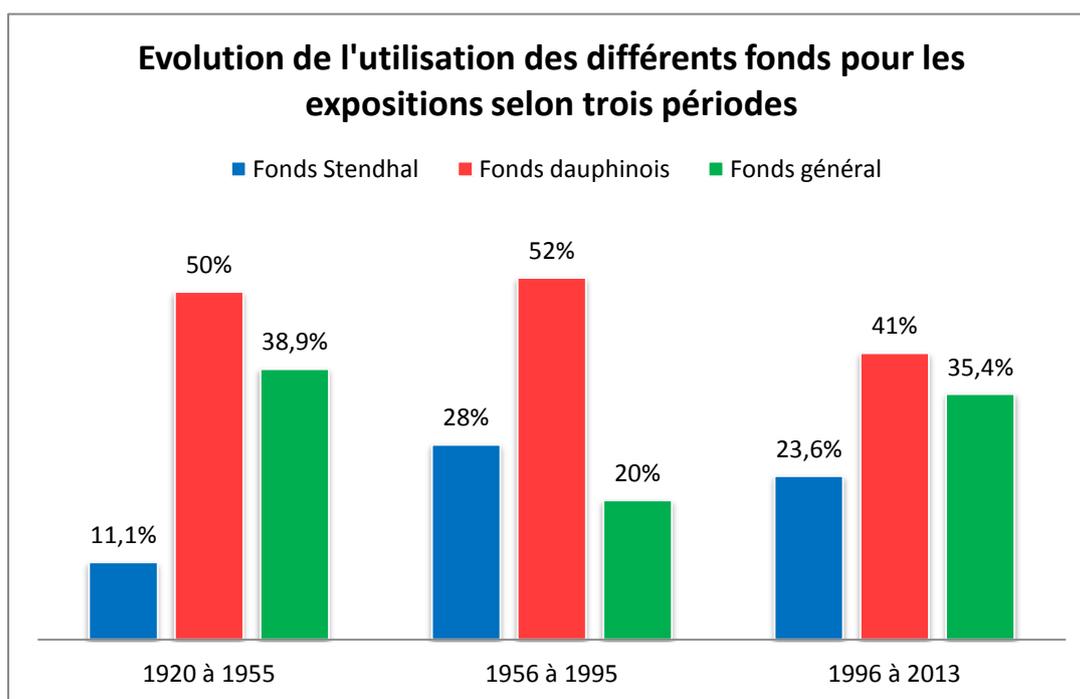
---

<sup>104</sup> Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation : *Valorisation et médiatisation du patrimoine écrit : un enjeu pour l'Europe : Actes du Colloque de Roanne, 6 & 7 Octobre 1992*, Annecy, éd. Arald, 1993. Citation d'Yves Peyré, p. 25.

<sup>105</sup> Arnoult Jean-Marie, « Conservation et valorisation : ou du bon usage de la mémoire bien conservée », *Bulletin d'informations de l'ABF*, n°160, 1993, p. 33.

Commence à se développer dans les années 1970 des expositions avec des sujets littéraires ou documentaires, qui cherchent à se tourner d'avantage vers des publics non savants. Malgré l'interdiction des expositions permanentes en 1922 et la dénonciation du « livre [qui] n'est pas un objet dont la structure permette naturellement l'exposition »<sup>106</sup>, celles-ci se multiplient depuis 50 ans et représentent l'action culturelle la plus répandue aujourd'hui en bibliothèque. En effet, même si la réalisation d'exposition représente un coût financier conséquent et une demande de temps importante pour les bibliothèques, ces dernières s'efforcent d'en faire régulièrement. En 1995, Bernard Huchet montrait qu'en moyenne les bibliothèques effectuaient entre 3 et 4 expositions par an<sup>107</sup>. Aujourd'hui, les bibliothèques s'efforcent de faire au moins 1 exposition par an, ce qui semble « correcte »<sup>108</sup>. Des circuits d'itinérance se créent également, les bibliothèques ne sont pas obligatoirement créatrices d'expositions mais les empruntent ou les louent.

Bien sûr, les expositions ne présentent pas toutes les collections patrimoniales de l'établissement. À l'aide d'une liste des expositions présentées dans la bibliothèque Saint Bruno de Grenoble, nous avons pu établir un graphique permettant de voir les différentes utilisations des fonds selon trois grandes périodes.



**Figure 1 : Utilisation des fonds : 1920 - 2013, bibliothèque Saint Bruno, Grenoble**

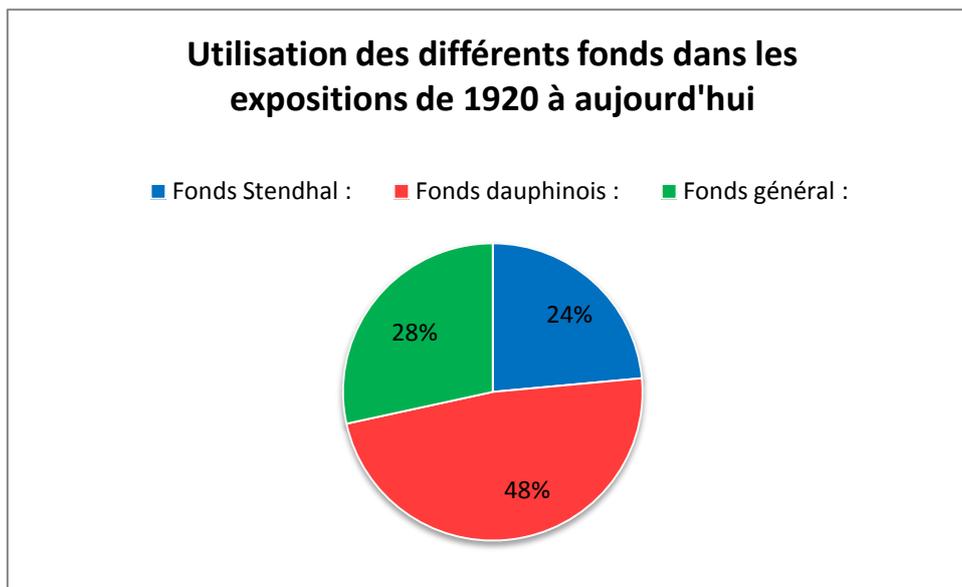
<sup>106</sup> H. Liebaers cité par J. Goasguen, Direction du livre et de la lecture, Direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique, *Conservation et mise en valeur des fonds anciens rares et précieux des bibliothèques françaises*, Villeurbanne, éd. Presses de l'E.N.S.B., 1983, p. 218.

<sup>107</sup> BPI, Figuière Francine (org.), Huchet Bernard (org.), Payen Emmanuèle (org.), *Animation et bibliothèque : hasard ou nécessité : synthèse du colloque*, Paris, éd. B.P.I., 1996 (La BPI en actes), p. 51.

<sup>108</sup> Mouren Raphaële (dir.), *Manuel du patrimoine en bibliothèque*, Paris, éd. du Cercle de la librairie, 2007 (Bibliothèques), p. 279.

Le découpage en trois périodes est arbitraire. En effet, nous avons isolé les périodes qui, selon nous, témoignaient le plus d'un changement dans l'utilisation des fonds. Ainsi, la première période va de 1920 à 1955, la deuxième de 1956 à 1995 et enfin la troisième, de 1996 à 2013. Le découpage en différents fonds a été effectué quant à lui par les bibliothécaires ayant réalisé ce récapitulatif, ceux-ci ayant choisi d'isoler le fonds Stendhal, collection phare des bibliothèques de Grenoble. La première période montre que les expositions se faisaient surtout à l'aide du fonds général et du fonds ancien dauphinois. Les thèmes sont alors assez généraux et portent sur les livres illustrés, les manuscrits, les livres du XVI<sup>e</sup>, du XVII<sup>e</sup> siècle... Ces thèmes sont à la fois illustrés par des documents patrimoniaux et par des documents issus du fonds général. La deuxième période montre une forte proportion d'expositions patrimoniales. En effet, le fonds dauphinois et le fonds Stendhal y sont largement représentés. Le fonds général constitue seulement 20% des expositions. Les thèmes sont ici clairement régionaux avec des expositions telles que : « La presse grenobloise » (1964), « Les animaux disparus du Dauphiné » (1975), « Stendhal, Grenoble et les Grenoblois » (1986), « Les sommets de la bibliophilie dauphinoise » (1992). Au milieu de cette deuxième période, seule deux expositions sur 28 ne concernent pas le patrimoine régional. Cela peut être la conséquence de ce que nous avons vu précédemment, c'est-à-dire la prise de conscience d'un fort patrimoine écrit que l'on doit valoriser et offrir au public. Cette valorisation se fait surtout par le patrimoine local et les expositions se font à 80% avec un fonds unique. Enfin, la troisième période montre un certain équilibre dans l'exploitation des différents fonds. Même si le fonds dauphinois reste le plus exploité, l'utilisation du fonds Stendhal et du fonds général se fait d'une manière plus répartie. L'on trouve alors des expositions telles que « Dauphiné passion » (1998) ou « Bibles, des trésors aux textes contemporains » (2009). Les expositions semblent donc surtout patrimoniales et ce sont surtout les fonds locaux qui en sont le sujet. La répartition que l'on note depuis les années 1995 témoigne du souci de proposer des expositions variées aux publics. Ce dernier pouvant à la fois être intéressé par du patrimoine et par le fonds général. Les bibliothèques exposent donc aujourd'hui à la fois leurs fonds documentaires (sujet d'actualité, personnages locaux...) et leurs fonds patrimoniaux.

Comme le récapitule notre deuxième graphique à la page suivante, ce sont les fonds patrimoniaux qui sont de manière générale les plus exploités lors d'expositions. Le fonds général tient cependant une place importante puisqu'il est à la fois objet d'exposition à lui seul et/ou est utilisé de manière à mettre en regard le patrimoine ancien et le patrimoine contemporain. Les fonds patrimoniaux sont, à travers les expositions, davantage mis en valeur mais selon un intérêt clairement local et régional. Cette présence des fonds patrimoniaux dans les expositions témoignerait-elle d'un média particulièrement approprié à leur valorisation ?



**Figure 2 : Utilisation des fonds pour les expositions, bibliothèque Saint Bruno, Grenoble**

L'exposition est un « média destiné à montrer des œuvres et des documents mais aussi à transmettre un message »<sup>109</sup>, elle est un « instrument de vulgarisation scientifique et de communication »<sup>110</sup> mais elle s'inscrit également dans une démarche de recherche. En effet, elle permet de mieux connaître les fonds, d'approfondir les connaissances, de rendre visible les collections et l'établissement et est également un outil pédagogique<sup>111</sup>. Les expositions sont donc de natures multiples. Par leurs rigueurs scientifiques, elles présentent au public des documents porteur d'un message. En effet, l'élection d'un corpus témoigne d'un thème que l'on souhaite présenter. L'unité de celui-ci doit être traduit à travers les documents et ceux-ci doivent être exploités afin de servir ce discours. Exposer une multiplicité de livres ne sert à rien si un propos ne se dégage pas de cette exposition. Les documents patrimoniaux doivent alors être mis dans un contexte afin d'en dégager du sens. Cependant, une présentation chronologique des livres, même si cela sert au discours, pourra paraître ennuyeuse pour le public. Il faut donc « décider de valoriser les fonds en jouant de l'anecdote et du ludique »<sup>112</sup>. Les expositions mêlent donc une présentation thématique, une disposition esthétique et des techniques d'animations. La scénographie permet de mêler tous ces éléments. Plus qu'une mise en espace muséologique, la scénographie permet de traduire des émotions, d'insister sur un aspect du document, de le mettre en lumière, de contextualiser l'exposition, de faire le lien entre les documents. Elle sert à la fois à la mise en valeur des documents et à l'unité du propos<sup>113</sup>. La mise en scène

<sup>109</sup> Cabannes Vivianne (dir.), Poulain Martine (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque*, Paris, éd. du Cercle de la Librairie, 1998 (Bibliothèques), p.144.

<sup>110</sup> Association des bibliothécaires de France, Mouren Raphaële (dir.), Peignet Dominique (dir.), *Le métier de bibliothécaire*, nouv. éd. mise à jour et corrigée (2003), [Paris], éd. du Cercle de la Librairie, 2007, p. 170.

<sup>111</sup> Mouren Raphaële (dir.), *Manuel du patrimoine en bibliothèque*, *Ibid.*

<sup>112</sup> Huchet Bernard (dir.), Payen Emmanuèle (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque*, Paris, éd. du Cercle de la Librairie, nouv. éd. 2008 (Bibliothèques), p. 90.

<sup>113</sup> Association des bibliothécaires de France, Alix Yves (dir.), *Le métier de bibliothécaire*, nouv. éd. (1966), [Paris], éd. du Cercle de la Librairie, 2010, p. 364.

représente le fait de « savoir raconter son patrimoine »<sup>114</sup>, « fabriquer, construire, produire le patrimoine »<sup>115</sup>. Cela est nécessaire pour que le public réceptionne convenablement le discours que la bibliothèque souhaite faire passer ou que celui-ci prenne conscience de l'importance de son patrimoine.

Par cette mise en espace dynamique et lisible, les expositions représentent une forme de valorisation appréciée par le public. Cela montre que le patrimoine écrit peut s'exposer dans des lieux attrayants et qu'il est disponible pour un large public. Les expositions permettent ainsi d'établir un lien entre lecture publique et collections patrimoniales<sup>116</sup>. Les vitrines installées dans les salles de lecture, et qui caractérisent une rencontre de hasard entre le public et les documents patrimoniaux, illustre ce lien. Ces mini-expositions sont régulièrement renouvelées et sont dans le flux de passage des lecteurs. Les expositions hors les murs touchent un public différent qui n'est pas obligatoirement familier de la bibliothèque, et les expositions virtuelles assurent la fréquentation prolongée de l'exposition à une échelle plus large. Elles permettent également d'élargir la présentation de documents en intégrant des documents impossibles à présenter. Ainsi, les expositions touchent des publics différents. Si les chercheurs professionnels ou débutants essaient de voir dans les expositions une exploitation scientifique des fonds, le grand public peut lui aussi se satisfaire d'une présentation dynamique transmettant un message clair. « Il faut [donc] privilégier une approche des publics du patrimoine instaurant un équilibre entre chercheurs et visiteurs »<sup>117</sup>,

Il ne s'agit pas d'abaisser l'offre, mais de rendre les rencontres possibles ; il ne s'agit pas de satisfaire un hypothétique « public moyen », mais de savoir reconnaître les attentes des différents publics et d'y apporter des réponses appropriées<sup>118</sup>.

Exposition des résultats d'un travail de recherche, exposition hors les murs, vitrines..., les différents types d'expositions semblent donc devoir combler les attentes des publics et en convaincre de nouveaux. Si l'on peut se demander si celui-ci est réellement demandeur, il convient toutefois de remarquer que, même si le public du patrimoine reste moins nombreux que celui de lecture publique, il est, grâce à la plus grande visibilité du patrimoine et des actions qui l'accompagnent, plus nombreux ou tout du moins différents ; passant d'un public seulement savant à un large public.

## Les conditions d'exposition

Les expositions permettent donc de présenter aux publics des documents. Présentation scientifique dont découle un discours afin de partager le patrimoine avec les visiteurs. Mais les expositions, pour constituer une réelle valorisation des fonds, doivent être plus que cela. Le premier aspect à prendre en compte lors de l'élaboration d'une exposition est la nature ambivalente du livre. En effet, « le livre est à la fois un objet matériel et fabriqué qu'on peut décrire, et un moyen

---

<sup>114</sup> Coq Dominique (dir.), *Apprendre à gérer des collections patrimoniales en bibliothèque*, Villeurbanne, éd. Presse de l'Esssib, 2012 (La boîte à outils, n°26), p. 150.

<sup>115</sup> Arald, *Valorisation et médiatisation du patrimoine écrit*, op. cit., p. 96.

<sup>116</sup> Mouren Raphaële (dir.), *Manuel du patrimoine en bibliothèque*, Ibid.

<sup>117</sup> Oddos Jean-Paul (dir.), *Le patrimoine histoire, pratiques et perspectives*, Paris, éd. du Cercle de la Librairie, 1997 (Bibliothèques), p. 296.

<sup>118</sup> *Ibid.*

d'échanges intellectuels, si l'on s'attache d'avantage au contenu et à son texte »<sup>119</sup>. Dans les années 1980

Une exposition de « trésors » de la bibliothèque avait pour objectif de présenter au public les plus remarquables éléments d'un fonds précieux, [...] dont s'imposait la production régulière aux yeux de tous, comme un symbole explicite du rôle de l'établissement dans la cité<sup>120</sup>.

Nous parlons alors de « charge spectaculaire »<sup>121</sup> véhiculée par l'exposition. Le même ouvrage montre qu'aujourd'hui les bibliothèques cherchent plutôt à « faire percevoir au-delà de l'objet présenté le contenu dont il est porteur »<sup>122</sup>. Si l'on regarde finalement ce que les BM proposent aujourd'hui aux publics, ce sont des expositions présentant des « ouvrages et documents remarquables », des « trésors de la bibliothèque », des documents « rares et précieux »<sup>123</sup>. Tout ce vocabulaire témoigne de l'exposition, faite encore maintenant, d'ouvrages seulement spectaculaires par leur matérialité. L'exemple de la bibliothèque de la Sorbonne (en 1996) témoigne de cette prise de position.

Il en résulte une certaine austérité de la collection, composée de documents pour la plupart peu « visuels », malgré leur intérêt scientifique. [...] Les manuscrits médiévaux sont peu enluminés. Les livres y sont le plus souvent reliés en parchemin ou en veau, sans décor autre que les fleurons ornant habituellement les dos. Quant aux documents d'archives et aux papiers d'universitaires, ils ne peuvent fournir à eux seuls la matière d'une exposition attirant un large public. [C'est un] fonds à la tonalité dominante plus intellectuelle que muséographique que la bibliothèque de la Sorbonne s'efforce de mettre en valeur [...], en exposant ses pièces les plus attrayantes<sup>124</sup>.

Ce qui vaut pour cette grande bibliothèque interuniversitaire vaut également, voir plus, pour les bibliothèques municipales. Les expositions, pour s'assurer la venue du public, sacrifient régulièrement le contenu du livre au profit de sa matérialité. Même si son contenu est plus difficilement accessible, il faut articuler les deux aspects du livre et les travailler avec le même soin. Les expositions permettraient donc une confrontation seulement partielle avec le document. *L'action culturelle en bibliothèque*<sup>125</sup> souligne le caractère fragmentaire des expositions et la simple évocation de ce qu'on ne voit pas. Comment ne pas penser au *Book of Kells* exposé sous verre à Dublin ou à toutes autres expositions présentant seulement une double page du livre et laissant le reste caché ? À la fois la présentation matérielle est parcellaire, et le contenu du livre passe souvent au second plan, si celui-ci est traité. Les expositions exaltent donc la dimension visuelle du livre au détriment de sa part intelligible<sup>126</sup>.

---

<sup>119</sup> ABF, Mouren Raphaële (dir.), Peignet Dominique (dir.), *Le métier de bibliothécaire*, *Ibid.*

<sup>120</sup> Cabannes Viviane. (dir.), Poulain Martine (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque*, *op. cit.* p.16.

<sup>121</sup> *Ibid.*

<sup>122</sup> *Ibid.*

<sup>123</sup> Programme des bibliothèques de Meaux, Mulhouse, Evreux, Bordeaux, Grenoble, Lyon...

<sup>124</sup> Artier Jacqueline, « Les collections patrimoniales de la bibliothèque de la Sorbonne : Une politique de valorisation », *Bulletin des bibliothèques de France*, 41, n°3, 1996, p. 32-33.

<sup>125</sup> Cabannes Vivianne (dir.), Poulain Martine (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque*, *Ibid.*

<sup>126</sup> Cabannes Vivianne (dir.), Poulain Martine (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque*, *Ibid.*

À trop favoriser l'aspect seulement spectaculaire et ancien des fonds patrimoniaux, on en oublierait presque le patrimoine contemporain, partie intégrante des fonds patrimoniaux. L'introduction dans les expositions du patrimoine contemporain permet de « susciter des allers et retours entre ce qui, dans nos catégories, relève du patrimoine et ce qui relève de la production contemporaine »<sup>127</sup>. Le patrimoine écrit nourrit l'imaginaire contemporain, les artistes et écrivains d'aujourd'hui s'inspirent des précédentes productions et nos représentations découlent de représentations postérieures. L'introduction du patrimoine contemporain permet également de rendre plus attrayant l'exposition de documents patrimoniaux « anciens » et montre que ceux-ci sont vivants. Les faire dialoguer et les mettre en regards permet, par une sorte de « concept comparatiste »<sup>128</sup>, de faire cohabiter documents anciens et récents. Ce décloisonnement de catégories permet de montrer les fonds patrimoniaux comme des fonds vivants, fait pour être lus. L'exposition de documents raturés, coloriés ou de brouillon, permet au public de désacraliser le patrimoine et de le percevoir comme un patrimoine vivant, à mettre en regard du patrimoine contemporain.

Il faut souligner l'impact limité des expositions patrimoniales lorsque l'admiration des trésors offerts aux visiteurs ne peut se prolonger par une appropriation quelconque faite de documents de substitution, voire de catalogue<sup>129</sup>.

Comme nous le verrons, l'appropriation<sup>130</sup> est un enjeu essentiel de la valorisation. Les publications permettent à la fois au public de s'approprier les documents et leur patrimoine au sens large, mais aussi de pérenniser le travail d'expositions. En effet, les publications offrent la possibilité de passer du caractère éphémère de l'exposition à quelque chose de durable. Les publications peuvent être de deux formes. Soient, elles sont un prolongement et une trace de l'exposition, soient elles accompagnent le parcours d'une exposition. Trois types de publications se font régulièrement dans les BM<sup>131</sup>. Tout d'abord, le catalogue : chaque œuvre est traitée sous forme de notices comportant sa description, sa reproduction et des commentaires. Des articles de fonds élaborés par des professionnels sont rédigés de manière collective et l'on trouve également une bibliographie. Le livre-catalogue restitue quant à lui le sens et le contexte de l'exposition. Il a une fonction d'éclaircissement du propos et reproduit les documents les plus remarquables. Le petit-journal comporte une brève présentation de l'exposition, quelques clefs de compréhension et contient surtout des documents pédagogiques. Ces publications font suites aux expositions et montre leur « vocation naturelle à s'inscrire dans la durée »<sup>132</sup>. Ces publications doivent ensuite elles-mêmes être introduites dans la collection pour leur assurer une durabilité maximale. Un autre prolongement se retrouve dans les expositions virtuelles ou dans les publications scientifiques de la bibliothèque. La revue *Gryphe* de la BM de Lyon publie régulièrement les catalogues de ses expositions. Elle constitue

---

<sup>127</sup> Cabannes Vivianne (dir.), Poulain Martine (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque, op. cit.*, p. 103.

<sup>128</sup> BnF, Centre national de la littérature pour la jeunesse – La joie par les livres Bianchi Florence (dir.), Gibello-Bernett Corinne (dir.), *La conservation partagée des fonds pour la jeunesse à l'heure de la valorisation des collections : Actes de la journée d'étude nationale du 08 octobre 2009*, Paris, éd. BNF/CNLJ-JPL, 2010, p. 68.

<sup>129</sup> Cabannes Vivianne (dir.), Poulain Martine (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque, Ibid.*

<sup>130</sup> Voir partie III – Les animations.

<sup>131</sup> Huchet Bernard (dir.), Payen Emmanuèle (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque, op. cit.*, p. 239-242.

<sup>132</sup> *Ibid.*

également depuis 2000 un réel support de valorisation à part entière. A l'aide d'articles scientifiques très développés et de nombreuses illustrations, tout le travail de recherche est présenté.

Ainsi pour qu'une exposition soit durable, à la fois en tant que travail scientifique et en tant que médiatrice, celle-ci doit s'accompagner de publications. Publications reliées à l'exposition ou réelle valorisation en elle-même, celles-ci ont pour but de cristalliser le travail de recherche, l'inscrire dans la durée et permettre au public une appropriation plus simple. Les expositions ne doivent pas être de simples présentations de livres mais doivent prendre en compte le contenu du livre autant que sa matérialité. L'aspect spectaculaire du livre ne doit pas prendre le pas sur son contenu intellectuel, tout aussi intéressant. Même si cet aspect peut sembler moins attrayant pour le public, celui-ci doit tout de même être mis en avant. Le patrimoine contemporain peut servir à pallier ce manque d'intérêt afin de rendre les fonds anciens plus séduisants. Cependant, les expositions semblent avoir quelques limites. En effet,

Il est alors établi qu'une exposition sur un thème donné, même après un visible succès, n'entraîne pas de véritable accroissement de la consultation du secteur documentaire visé. La production d'expositions n'est donc pas, au sens étroit, une action de mise en valeur des collections : elle se rattache davantage à une politique de promotion de l'établissement, dont l'image de marque sera d'autant plus perceptible que la programmation sera plus cohérente<sup>133</sup>.

Effectivement, qu'en est-il de la familiarisation du public au-delà de l'exposition ? Ceux-ci vont-ils par la suite fréquenter et consulter les fonds patrimoniaux ou l'intérêt pour celui-ci ne se manifeste que lorsque des formes ludiques et pédagogiques sont proposées ?

## **LES ANIMATIONS.**

Pour savoir si les fonds patrimoniaux sont l'objet d'un réel intérêt du public ou si ceux-ci sont déclinés sous des formes séduisantes pour attirer un nouveau public, nous verrons dans cette partie les animations proposées en bibliothèques pour les valoriser. 50% des lecteurs des fonds patrimoniaux sont constitués de chercheurs<sup>134</sup>. Pour attirer un public différent, les bibliothèques confondent valorisation et actions culturelles, ce qui donne naissance au développement important des animations patrimoniales.

### **Quels objectifs et sous quelles formes ?**

Isabelle Masse dégage dans son article<sup>135</sup> trois objectifs différents dans la proposition d'animations. Le premier est culturel, il permet de mettre en valeur les collections et de les faire découvrir au public. L'objectif politique consiste quant à lui à faire de la bibliothèque un lieu de débat et de rencontre : un lieu culturel vivant. La troisième finalité : stratégique, permet d'intégrer la bibliothèque à la

---

<sup>133</sup> Cabannes Vivianne (dir.), Poulain Martine (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque*, *Ibid.*

<sup>134</sup> Belot Florence, « Silences et représentations autour du public du patrimoine », *Bulletin des bibliothèques de France*, 49, n°5, 2004, p. 49.

<sup>135</sup> Masse Isabelle, « Animation et bibliothèque », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1995, n° 4, p. 81.

politique culturelle de la ville et contribue à son rayonnement. Si, comme pour les expositions, les animations contribuent à l'image de marque et à la promotion de la bibliothèque, elles sont surtout là pour permettre la rencontre du public avec les œuvres. Les animations sont un service proposé pour le public et permettent d' « aider un public hétérogène [...] à découvrir un fonds difficilement accessible pour des raisons patrimoniales »<sup>136</sup>.

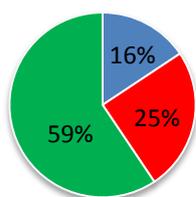
Il s'agit de donner un sens, de rendre attractif, d'insuffler l'envie, de proposer, de faciliter l'accès à des œuvres, des documents, par une approche intellectuelle, sensible ou technique<sup>137</sup>.

En plus d'une confrontation avec les œuvres, les animations sont là pour créer un lien entre le public et l'établissement. En effet, c'est un « mode de rapport entre le public et la bibliothèque »<sup>138</sup>. Les animations ne représentent pas le contenu de ce rapport mais le créent. Par une proposition de manifestations plus ludiques et originales, les bibliothèques cherchent à fidéliser des publics différents des lecteurs habituels du fonds patrimonial. Les thèmes et les formes de manifestations sont alors mis en adéquation avec les intérêts supposés du public. Cela permet au public de voir la bibliothèque comme un lieu d'apprentissage et d'amusement, qu'ils ont envie de fréquenter sous un nouveau rapport.

À l'aide d'une liste des animations proposées par le réseau des bibliothèques de Grenoble, j'ai pu établir sur quatre années les différentes déclinaisons d'animations patrimoniales proposées.

#### Animations patrimoniales 2009

■ Expositions ■ Ateliers ■ Visites



#### Animations patrimoniales 2010

■ Expositions ■ Rencontres ■ Visites

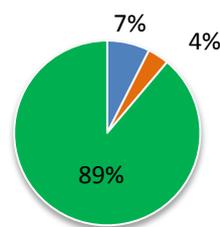
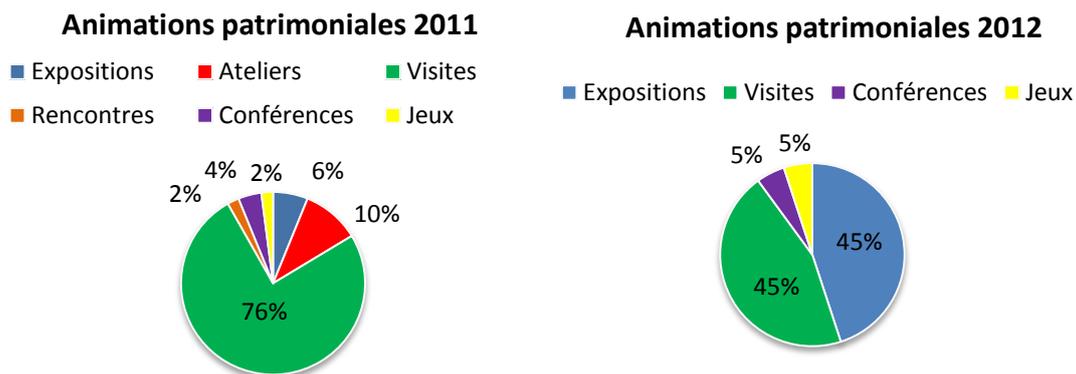


Figure 3 : Animations 2009 – 2010 du réseau des bibliothèques de Grenoble

<sup>136</sup> Cabannes Vivianne (dir.), Poulain Martine (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque*, op. cit., p. 71.

<sup>137</sup> *Ibid.*

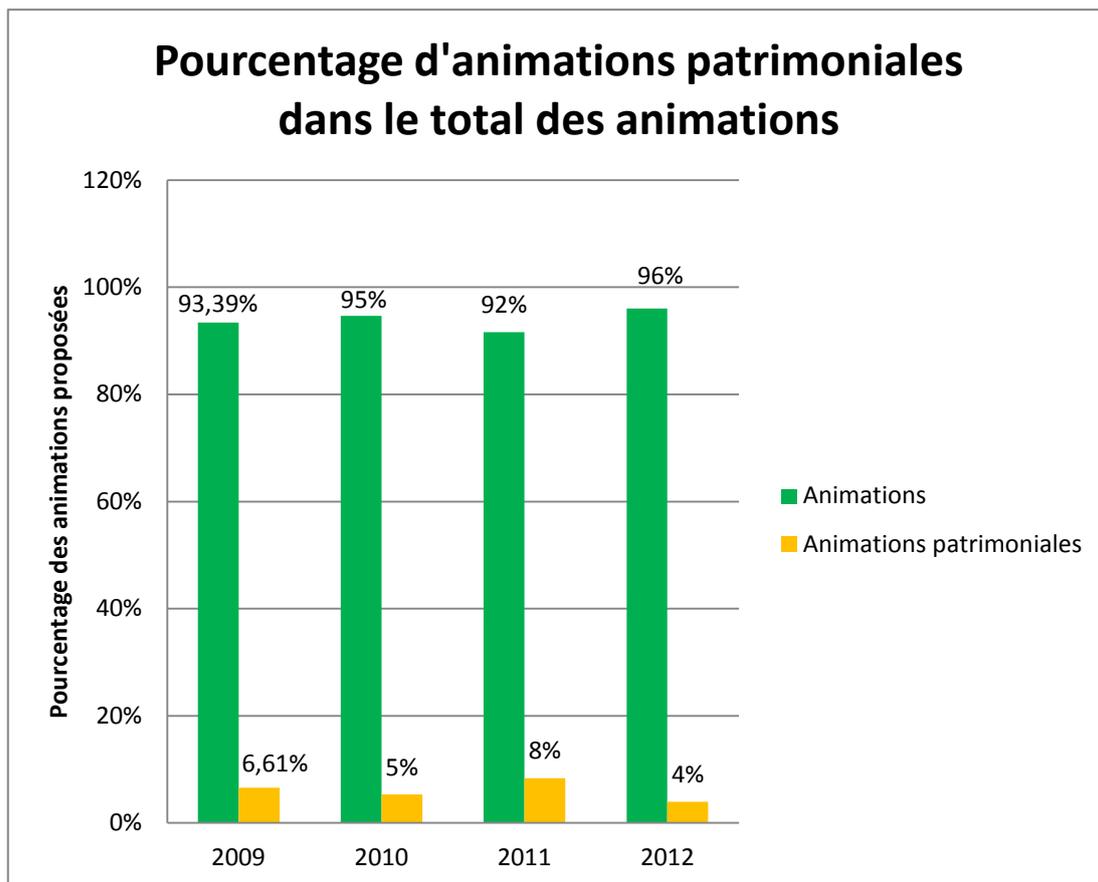
<sup>138</sup> BPI, Figuiere Francine (org.), Huchet Bernard (org.), Payen Emmanuèle (org.), *Animation et bibliothèque : hasard ou nécessité...*, op. cit., p.16.



**Figure 4 : Animations 2011 – 2012 du réseau des bibliothèques de Grenoble**

Nous remarquons que les visites et les expositions sont les types d'animations les plus répandues. A partir de 2011, les animations se diversifient et sont alors proposés des jeux, des conférences et des ateliers. Cette évolution montre une diversification encore plus prononcée de l'offre d'animations. De nouvelles formes, plus attractives, apparaissent. Ces différentes formes permettent de toucher des publics différents. En effet : des animations liées à une exposition vont apporter un large public, les visites peuvent être faites soit pour le grand public, soit pour des universitaires ou des associations. Elles peuvent être des visites, guidées ou non, de fonds patrimoniaux ou d'expositions. Découvrir le patrimoine de manière ludique et pédagogique permet de toucher un public plus jeune, et les conférences un public davantage scientifique. Les ateliers sont particulièrement appréciés puisqu'ils permettent au public d'avoir une position plus active. En effet, par la manipulation de documents ou la création d'objets, l'appropriation d'un document, ou du moins d'un de ses aspects (reliures, enluminures...) se fait de manière plus intime. Ces animations permettent finalement de désacraliser le livre et de l'offrir au public d'une façon plus vivante, didactique et interactive. Cela favorise notamment le contact avec le public scolaire, également à l'aide des classes patrimoines.

Cependant, même si l'offre d'animations patrimoniales est diversifiée, celle-ci n'est pas abondante dans les bibliothèques. Toujours avec les chiffres du réseau des bibliothèques de Grenoble, nous avons pu établir pour les mêmes années que nos précédents graphiques, la part d'animations patrimoniales dans l'offre d'animations générale de la bibliothèque.



**Figure 5 : Total des animations proposées dans le réseau des bibliothèques de Grenoble**

Ce graphique montre que, malgré la diversité des animations patrimoniales proposées qui pourrait laisser penser à la mise en place d'un nombre conséquent de celles-ci, leur part reste faible. En effet, les animations patrimoniales ne représentent qu'en moyenne 6% du total des animations proposées. Ce pourcentage varie selon les années mais sans réelle accentuation ni diminution. Le pourcentage des animations patrimoniales ne dépassent donc jamais la barre des 10%. Pour information, les autres animations proposées concernent les fonds documentaires de musique, de littérature, les fonds jeunesse, l'artothèque... Ainsi, malgré l'apparition depuis les années 1970 des animations en bibliothèque et la proposition d'animations patrimoniales récurrentes depuis 15 ans, celles-ci restent faibles en comparaison des animations proposant au public d'autres types de documents. Comment rendre alors significative ce nombre restreint d'animations ?

### Conditions et publics

Puisque les animations patrimoniales sont en faible nombre dans les bibliothèques, celles-ci doivent toucher le public de manière significative et rapide. Pour le public scolaire, cette valorisation aura plus d'impact si les animations proposées sont en adéquation avec les programmes scolaires ou si des dossiers ou mallettes pédagogiques sont mis à disposition. De même que pour les expositions, faire le lien entre fonds patrimoniaux anciens et contemporains semble pertinent. Relier des documents patrimoniaux à des professions contemporaines telles que le relieur, le restaurateur ou l'enlumineur paraît judicieux. Autre exemple, en 1990 la

bibliothèque de Troyes faisait appelle à une troupe de théâtre pour son exposition « Roman populaire ». L'introduction des fonds patrimoniaux peut également se faire lors d'animations concernant des œuvres du fonds documentaire. La rencontre avec un auteur peut être illustrée à l'aide d'éditions originales qui l'ont influencé ou d'albums de son enfance. Cela permet l'inclusion de quelques documents patrimoniaux à mettre en regard du fonds documentaire. D'autre part, pour rendre attrayantes les animations, il faut que celles-ci s'enchaînent. Comme nous l'avons vu précédemment, les actions de valorisation s'inscrivent dans une chaîne d'action. Les animations doivent ainsi se succéder, se décliner sous diverses formes et faire écho à des actions de valorisation différentes. C'est ce rythme qui permettra à la fois la pérennité des animations patrimoniales ainsi que leur spectacularisation, leur médiatisation et leur impact sur le public.

Les animations, sous couvert d'une nature plus séduisante, cherchent à attirer de nouveaux publics. Celui-ci serait un public qui ne fréquente pas ou peu la bibliothèque. Pourtant l'article de Claude Poissenot<sup>139</sup> montre le contraire. En effet après une enquête, l'auteur montre que le public qui participe aux animations est finalement un public déjà usager de la bibliothèque. Seulement  $\frac{1}{5}$  des participants aux animations ne sont pas inscrits à la bibliothèque ou ne sont pas visiteurs.  $\frac{2}{3}$  des participants sont inscrits et  $\frac{3}{4}$  sont des visiteurs. Cela montre finalement que les animations, malgré un aspect attrayant et une visibilité plus prononcée, n'amène pas de nouveaux publics. Elles se contentent de satisfaire les attentes d'un public différent, non-savant, mais déjà présent dans la bibliothèque. En consultant les programmes de différentes bibliothèques, nous pouvons remarquer qu'effectivement, même si certaines insistent sur le fait que la valorisation patrimoniale n'est pas réservée à quelques-uns<sup>140</sup>, les animations proposées sont surtout à destination d'un public adulte. La bibliothèque de Vannes souligne qu'elle n'a pas de public cible mais qu'en général, celui-ci « est un public assez âgé et plutôt averti »<sup>141</sup>. Des animations trop extraordinaires qui ne seraient qu'un coup médiatique ne ferait pas augmenter le nombre d'usager des fonds patrimoniaux et n'attirerait pas sur le long terme de nouveaux publics.

Mais si les animations n'attirent pas de nouveaux publics, à quoi peuvent-elles servir ? Passer par des animations (expositions comprises), est important pour valoriser les fonds patrimoniaux. En effet, la valorisation des fonds ne consiste pas comme nous l'avons vu en de simples présentations de livres ou de fabrication de déguisements datant du Moyen-âge. La spectacularisation et la médiatisation ne suffisent pas non plus à faire de la valorisation une « bonne valorisation ». Valoriser pour simplement montrer les documents patrimoniaux n'a pas grande utilité. Ce sont les enjeux que comportent ces fonds qui doivent être intégrés par le public. Et cela se fait à la fois par des formes plus séduisantes mais aussi par un processus d'appropriation que les bibliothèques doivent mettre en scène. « Insistons sur la rareté (ou l'ancienneté) de ce qui va être vu. [...] En les invitant à ce contact avec des objets précieux nous marquons notre confiance dans leur capacité à s'en sentir responsable »<sup>142</sup>. La mise en scène comme le port de gants

---

<sup>139</sup> Poissenot Claude, « Publics des animations et images des bibliothèques », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2011, n° 5, p. 91-92.

<sup>140</sup> Voir Annexe 2 : Synthèse des réponses de l'enquête, « Tout le monde ! Parce que le patrimoine n'est pas réservé à quelques-uns », BM Avignon.

<sup>141</sup> Voir Annexe 2 : Synthèse des réponses de l'enquête, BM Vannes.

<sup>142</sup> Cabannes Vivianne (dir.), Poulain Martine (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque*, op. cit., p.91.

blancs lors de manipulations représente « un élément de solennité propice au souvenir »<sup>143</sup>. Peut s'effectuer alors la prise de conscience de la fragilité et de l'importance de conserver les documents patrimoniaux. Une valorisation davantage ludique et une mise en espace attrayante permet à cette appropriation de se faire plus facilement. Ainsi, le patrimoine et les actions qui l'accompagnent « autorisent une appropriation collective de l'aspect symbolique et matériel de la chose écrite »<sup>144</sup>. Le public est alors « patrimoniable », c'est-à-dire que « tous et chacun [est] étant susceptible d'intégrer à son propre univers comme bon lui semble, images, impressions matérielles et écrits rencontrés »<sup>145</sup>. Mais cette appropriation peut paraître partielle et seulement symbolique. C'est pour pallier cette absence d'appropriation physique, qui est bien évidemment impossible dans son originalité, que des publications et substituts sous formes diverses doivent obligatoirement accompagner les actions de valorisation.

Par conséquent, depuis l'apparition dans les années 1970 des animations, celles-ci se déclinent sous diverses formes. Rencontres, jeux, ateliers et bien évidemment visites et expositions, les animations sont présentes de manière plus attrayantes dans les bibliothèques. À l'inverse d'attirer un nouveau public, les animations en attire un différent. Les fonds patrimoniaux sont alors l'objet d'un intérêt pour un plus large public et ne sont pas offerts aux seuls chercheurs. Les animations doivent être faites, pour dépasser la simple présentation de livre, dans un objectif d'appropriation des documents patrimoniaux par les publics. La mise en scène, l'articulation ancien-contemporain, le traitement égalitaire du contenu et de la matérialité doivent contribuer à cela. C'est seulement sous ces conditions que la valorisation prendra tout son sens, et permettra aux différents publics de s'approprier et d'intégrer les différents enjeux que comportent les documents patrimoniaux.

## INTERNET

Les animations représentent une forme de valorisation vivante, séduisante et ludique pour le public. Cependant une autre forme semble se développer depuis quelques années et devenir essentielle : internet. La valorisation des fonds patrimoniaux à l'aide de la numérisation et d'internet comporte de nouveaux enjeux et vise également de nouveaux objectifs.

### Pourquoi utiliser internet en bibliothèque ?

Aujourd'hui, pratiquement toutes les bibliothèques possèdent un site internet. Si ce n'est pas le cas, une page « bibliothèque » se trouve sur le site de la ville associée. Dès 1971 un américain, Michael Hart, à l'idée de numériser des livres pour constituer des bibliothèques numériques. Le « projet Gutenberg » constitue alors la première bibliothèque numérique donnant accès essentiellement à des livres anglophones relevant tous du domaine public. Dès 1997, des ouvrages en d'autres langues font leur apparition dans cette bibliothèque numérique<sup>146</sup>. En

---

<sup>143</sup> Cabannes Vivianne (dir.), Poulain Martine (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque*, Ibid.

<sup>144</sup> Huchet Bernard (dir.), Payen Emmanuèle (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque*, op. cit., p. 89.

<sup>145</sup> Ibid.

<sup>146</sup> Tessier Marc, *Rapport sur la numérisation du patrimoine écrit*, 2010, p. 4

Disponible sur

[http://www.patrimoineecrit.culture.gouv.fr/Num/Rapport\\_sur\\_la\\_numerisation\\_du\\_patrimoine\\_ecrit.pdf](http://www.patrimoineecrit.culture.gouv.fr/Num/Rapport_sur_la_numerisation_du_patrimoine_ecrit.pdf)

France Jacques Attali eu l'idée, dans le milieu des années 1990, de concevoir une « bibliothèque numérique francophone ». Naquit alors le projet Gallica qui fit son apparition dès 1997 en proposant des ouvrages choisis par la BnF mais seulement en mode image<sup>147</sup>. Dès 1996, le ministère de la Culture et de la Communication encouragea la numérisation des collections patrimoniales<sup>148</sup>.

Numériser, c'est simplement transférer un document d'un support analogique ou inerte (parchemin, papier, métal, cire, bande magnétique...) sur un support informatique. Pour les images fixes ou les textes, la numérisation passe par un scanner. Mais on peut aussi faire directement des prises de vue numériques (par l'intermédiaire d'un appareil photographique ou d'une caméra numérique)<sup>149</sup>.

Grâce à cette technique de numérisation, les bibliothèques disposent d'un outil de valorisation. En effet, après avoir numérisé des ouvrages, ceux-ci peuvent être mis à disposition du public via internet. L'enquête de 2007 du PAPE montre, selon une moyenne nationale, que seulement 31% des bibliothèques disposent d'un site internet permettant la consultation des documents patrimoniaux<sup>150</sup>. Aujourd'hui, et malgré le coût financier conséquent, ce pourcentage doit avoir augmenté<sup>151</sup>. Selon les résultats de notre enquête, seule une bibliothèque sur sept n'a pas de site internet. Les autres proposent généralement une page « patrimoine » qui permet d'accéder au minimum à l'histoire des collections et à leur description. Éventuellement, quelques photos basses résolutions (dues à des prises de vue par appareil photographique) peuvent apparaître. Pour les établissements développant de manière plus approfondie leurs sites internet, la consultation des fonds patrimoniaux peut se faire à travers des banques d'images, des expositions virtuelles ou quelques fois des catalogues. D'autres utilisations plus originales peuvent être rencontrées. C'est le cas notamment de la BM de Rouen<sup>152</sup> qui propose une rubrique « jeux » basée sur la manipulation d'images faites à partir de numérisation des collections patrimoniales. Ainsi, et à l'aide de documents changés régulièrement, nous pouvons jouer au taquin, au memory ou encore faire des puzzles. Le portail internet d'une bibliothèque et la numérisation constituent donc, comme les animations, un nouveau moyen d'accéder aux fonds patrimoniaux. Cet accès se fait de manière plus ludique et l'attractivité que connaît aujourd'hui internet permet à cet outil de rendre plus attrayant la consultation de ces fonds. Ces opérations de valorisation ont néanmoins un coût financier conséquent. Comme nous l'avons vu précédemment, quelques aides peuvent être allouées mais la numérisation (comme son ancêtre le microfilmage) reste l'un comme l'autre très coûteux. Pour pallier à cet investissement trop conséquent, certaines bibliothèques passent des accords avec des entreprises privées. C'est le

---

<sup>147</sup> *Ibid.*

<sup>148</sup> Coq Dominique (dir.), *Apprendre à gérer des collections patrimoniales en bibliothèque*, op. cit., p. 162.

<sup>149</sup> De la Selle Xavier, Delcourt Thierry, « La numérisation en bibliothèque et archives », *Les fiches d'interbibly*, 1999, n°6, p. 1.

Disponible sur <<http://www.interbibly.fr/index.php?menuAbis=4&menuBbis=16>>

<sup>150</sup> <<http://www.patrimoineecrit.culture.gouv.fr/PAPE.html>>, rubrique « Enquête nationale PAPE ».

<sup>151</sup> Avec le développement des techniques, leur généralisation et un budget plus significatif pour ce genre d'opération, la numérisation des documents et leur accès doit maintenant concerner plus de 31% des bibliothèques. Une enquête plus récente devrait cependant être menée afin d'affirmer cela avec exactitude.

<sup>152</sup> <http://bibliotheque.rouen.fr>, rubriques « Découvrir » puis « jeux ».

cas notamment de la BM de Lyon qui crée Numelyo<sup>153</sup> grâce au financement des numérisations par Google.

Les actions de numérisation, malgré un financement difficile, se développent donc de plus en plus. Ce développement est dû à ce que représentent la numérisation et la diffusion par internet des fonds patrimoniaux. Tout d'abord, la numérisation sert à rendre les fonds visibles et accessibles. En effet, leur mise en ligne permet un accès au plus grand nombre. De plus, une page internet présentant ces fonds constitue une vitrine pour la bibliothèque, cela permet de montrer l'étendu de son fonds et son rayonnement. Un fonds homogène accompagné d'un intérêt particulier sera plus consulté si ces documents ne se trouvent nulle part ailleurs. La numérisation permet également de diffuser à grande échelle des documents patrimoniaux qui ne peuvent être d'ordinaire accessibles dus à un souci de conservation. Cela permet de limiter la consultation de documents originaux tout en les mettant à disposition à la fois des chercheurs et du grand public. Son autre atout est la possibilité de reconstituer des collections patrimoniales disséminées. En effet, des corpus dispersés par l'histoire peuvent être reconstitués dans une bibliothèque numérique. L'outil internet permet donc de toucher un maximum de gens, qu'ils soient usagers de la bibliothèque ou non et les contenus numérisés peuvent être accessibles de partout grâce à leur mise en ligne. C'est à la fois un outil de valorisation et de diffusion.

### **Comment en faire un outil optimal pour la valorisation ?**

La valorisation patrimoniale passe par la diffusion et l'exploitation du fonds. La numérisation des fonds et leurs mises en ligne permettent de faire les deux. Une question se pose cependant pour une utilisation optimale de ces fonds numérisés : doit-on les publier en mode texte ou en mode image ? En effet, ces questions d'ordre technique vont conditionner la valorisation des documents et leur réception par les publics. La numérisation au mode image permet de mettre en ligne une image du texte. Aucun traitement du contenu n'est alors possible. Au contraire, le mode texte permet de travailler sur le contenu, en naviguant dedans. C'est davantage la numérisation des caractères qu'une simple image du texte. Pour choisir ces options techniques (prise de vue, résolution, couleur ou niveau de gris...) mais également les documents à numériser, il faut prendre en compte le public auquel cette opération est destinée. Nous reprendrons ici l'exemple de la bibliothèque interuniversitaire de Cujas<sup>154</sup>. Celui-ci ne concerne pas les BM mais illustre bien le problème de la valorisation par la numérisation des documents. Deux professeurs ont sélectionné un corpus en adéquation avec les programmes d'élèves de master et de doctorat. Les ouvrages sélectionnés et numérisés sont donc récents et lisibles afin de faciliter l'accès de ceux-ci aux débutants. Nous pouvons nous dire que ce même corpus, sélectionné cette fois par des bibliothécaires, aurait plutôt tendance à comporter des éditions originales, rares ou anciennes. Cet exemple montre simplement que le corpus à sélectionner pour la numérisation doit être choisi en fonction du public qu'il cherche à attirer. Dans les BM, la numérisation est moins destinée au travail de recherche et la mise en ligne de documents sert surtout à montrer « les trésors » de la bibliothèque. De ce fait, le mode image est souvent privilégié. Mais encore une fois cette forme de

---

<sup>153</sup> <<http://numelyo.bm-lyon.fr>>

<sup>154</sup> Coq Dominique (dir.), *Apprendre à gérer des collections patrimoniales en bibliothèque*, *Ibid.*

valorisation n'était-elle pas limitée ? Depuis 2007, la BM de Lunel diffuse les photographies de sa collection Medard grâce au site Flickr<sup>155</sup> (site de partage gratuit de photographie). Ce site permet donc à la bibliothèque de promouvoir son fonds mais ne diffuse pas le contenu textuel de celui-ci. Comme pour les expositions, ne s'attacher qu'à la matérialité du livre démontre que la nature ambivalente du livre est laissée de côté, et que le contenu textuel de celui-ci est secondaire.

Que la numérisation des ouvrages soit au mode image ou au mode texte il faut, pour que la bibliothèque numérique constitue un réel outil de valorisation, introduire celle-ci dans un réseau. Internet constitue naturellement une mise en réseaux, mais signaler son site de numérisation à travers d'autres bibliothèques numériques est primordial. Au niveau régional, de nombreux outils de signalement sont mis à disposition des bibliothèques. Des sites tels que la banque numérique du savoir d'Aquitaine<sup>156</sup> ou le site coopératif Mémoire et actualité en Rhône-Alpes<sup>157</sup> permettent de signaler, grâce à un site répertoriant les projets de numérisation régionaux, les collections numérisées des bibliothèques de la région. Le site « Patrimoine numérique »<sup>158</sup> constitue un catalogue en ligne du patrimoine culturel numérisé à un niveau national. Il contient une description des collections numérisées et les projets associés : productions multimédias, informations techniques, bases de données... Il recense ainsi les institutions à l'origine de projet de numérisation. 138 bibliothèques municipales sont alors répertoriées. Ce site constitue le volet national d'un projet européen d'inventaire multilingue du patrimoine culturel nommé Michael<sup>159</sup>. D'autres catalogues tels que la World Digital Library<sup>160</sup> ou e-corpus<sup>161</sup> signale à un niveau international les documents numérisés. Ainsi signalé sur d'autres sites internet à plus grande échelle, le site de la bibliothèque et son portail de numérisation bénéficient d'un plus grand rayonnement. L'intégration de ceux-ci dans des sites institutionnels de niveaux différents permet de montrer à la fois l'importance du fonds et de l'établissement. La numérisation des fonds patrimoniaux constitue alors un outil de valorisation notoire si celui-ci est bien visible.

Par conséquent, internet constitue un outil de valorisation aujourd'hui majeur. Avec son utilisation intensive dans de nombreux foyers, les bibliothèques doivent se l'approprier. Cet outil interactif davantage intégré dans le quotidien permet à un large public de disposer des fonds patrimoniaux. Une question reste cependant en suspens : quand est-il de l'appropriation ? Puisque l'appropriation est un enjeu majeur de la valorisation et que celle-ci, pour se faire convenablement, doit se doubler de supports de substitution, l'écran est-il suffisant ? Pour être une réelle bibliothèque numérique et donner la possibilité aux publics de s'approprier les documents, ceux-ci doivent être choisis, un discours et un parcours intellectuel doivent guider ce choix et la présentation des documents. Sans cela, l'impact sur les visiteurs sera moindre puisque ceux-ci seront et resteront simplement de curieux « visiteurs ».

---

<sup>155</sup> *Bulletin d'informations de l'ABF*, Bibliothèque(s) : Nouveaux patrimoines, n°52, octobre 2010, p. 48.

<sup>156</sup> <<http://bnsa.patrimoines.aquitaine.fr>>

<sup>157</sup> <<http://www.memoireetactualite.org>>

<sup>158</sup> <<http://www.numerique.culture.fr/pub-fr/index.html>>

<sup>159</sup> <<http://www.michael-culture.org>>

<sup>160</sup> <<http://www.wdl.org/fr/>>

<sup>161</sup> <<http://www.e-corpus.org/index.php>>

De ce fait, plusieurs formes de valorisation s'offrent aux bibliothèques. Passant de concepts linéaires et encyclopédiques, la valorisation se décline aujourd'hui à l'aide d'outils et de moyens plus attractifs. La nature vivante et dynamique des différentes formes de valorisation permet de capter le public. Ce public conditionnera assurément la manière de présenter et de construire la valorisation, celle-ci doit donc se faire dans un souci des publics. Les mêmes choses ne seront pas proposées selon le même modèle pour des chercheurs ou un public d'utilisateur ainsi que pour des actions hors les murs. Aussi c'est aux publics de choisir dans le panel qu'offre la bibliothèque, la forme de valorisation à laquelle il sera le plus sensible. Cela lui permettra, notamment par des moyens de substitutions ou par la création, de s'appropriier les documents et le discours qui les accompagne. En conclusion, malgré une offre limitée dans les actions de valorisation patrimoniale, celles-ci trouvent un public dans le développement d'actions plus séduisantes, participatives et intégrées au quotidien pour ce qui est d'internet. Il faut toutefois signaler que les actions de valorisation n'amènent que très peu de nouveaux publics et que la consultation et l'exploitation des fonds patrimoniaux n'augmente pas suite aux actions de valorisation<sup>162</sup>.

---

<sup>162</sup> Cabannes Vivianne (dir.), Poulain Martine (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque*, *Ibid.*

## CONCLUSION

---

Ainsi, nous nous sommes intéressé dans ce mémoire aux représentations et à l'appropriation que ce faisaient les bibliothèques municipales de la valorisation des fonds patrimoniaux. Le traitement de cette valorisation témoigne dans un premier temps d'une intégration parallèle des fonds patrimoniaux dans les politiques publiques et dans les bibliothèques. Cela est la conséquence de représentations associées au patrimoine au fil des siècles et à une meilleure définition de celui-ci dans le monde des bibliothèques. Au vue de l'importance de la mise en valeur du patrimoine des bibliothèques, de nombreux enjeux politiques émergent, parallèlement à la mise en place de cette dernière. Pour que la valorisation ait un sens, il faut que celle-ci soit intégrée dans la politique globale de l'établissement, ainsi que dans la politique culturelle de la ville. L'intégration dans des réseaux de coopération et de communication à différents niveaux est nécessaire pour faire de la valorisation une action cohérente et pérenne. La mise en valeur des fonds patrimoniaux se fait par les BM dans un but culturel. Elle vise à exploiter les collections, les montrer et faire que le public se les approprie. Cependant les bibliothèques se doivent de mettre à disposition des publics les outils nécessaires pour permettre une appropriation convenable. Chercheurs, scolaires, grand public, public distant... la valorisation se matérialise sous différentes formes pour toucher le plus grand nombre. Confondu avec l'action culturelle, la valorisation patrimoniale paraît ainsi plus séduisante et dynamique pour ces publics. Malgré l'absence de nouveaux publics conquis par les diverses manifestations de valorisation, les bibliothèques municipales réussissent cependant à attirer le regard des usagers sur leurs fonds patrimoniaux. Mêlant ancien et contemporain, présentation de documents et dématérialisation, la valorisation patrimoniale semble aujourd'hui faire partie des programmes d'animations des bibliothèques. Toutefois, la lecture publique reste la principale mission des bibliothèques et relègue de ce fait le patrimoine au second rang. En conséquence, la valorisation permet aux bibliothèques municipales de s'inscrire dans les politiques publiques de la ville, de développer les publics déjà présents au sein de l'établissement, de créer du lien ainsi que de permettre l'appropriation du patrimoine revenant de droit aux publics. Associant également plusieurs professions et domaines de compétences, la valorisation patrimoniale permet à la bibliothèque de s'inscrire et de constituer des réseaux professionnels. Malgré cela, la mise en valeur demande des moyens financiers et humains conséquents, ajouté à cela un manque de temps évident et la valorisation ne sera que limitée. Celle-ci doit de ce fait être construite soigneusement par les établissements afin de lui assurer un impact et une pérennité suffisante, qui, à terme, la légitimeront.

Les résultats de ce mémoire mériteraient d'être confrontés à un plus grand nombre de bibliothèques. En effet, lors de notre enquête nous avons sollicité un nombre conséquent d'établissements, malheureusement peu ont répondu. Ainsi le questionnaire réalisé et la demande de programmes d'animation auraient été plus pertinents si davantage de réponses avaient été reçues. Cela aurait permis de confronter les sources avec la réalité de différentes bibliothèques et d'établir une moyenne. Des enquêtes de terrain permettant de voir l'élaboration, la mise en place et le déroulement d'une action de valorisation n'ont pu se mettre en place faute de temps et de contact approfondi avec les bibliothèques contactées.

Finalement, notre sujet se limite ici aux représentations et aux enjeux de la valorisation patrimoniale pour les bibliothèques municipales. Il serait donc intéressant, dans une future étude, de se placer du point de vue du public. En effet, comment celui-ci reçoit le patrimoine qui lui est offert de voir, de s'approprier ? La valorisation change-t-elle les représentations que le public a de son patrimoine ? Voit-il la bibliothèque comme une institution légitime et capable de présenter les fonds patrimoniaux ? Cette valorisation leur paraît-elle indispensable ? En somme, quelles sont les représentations des publics associées à la valorisation patrimoniale faites par les bibliothèques municipales, et associées à sa réception ?

## *Sources*

Bilan de la communication 2011-2012 pour l'Heure de la découverte, bibliothèque municipale de Lyon.

Communiqué de presse de novembre 2002, réseau des bibliothèques de Grenoble.

Organigramme 2005 et 2008, bibliothèque d'étude et d'information de Grenoble.

Programmes d'animations des bibliothèques d'Avignon, de Beauvais, de Blois, de Bordeaux, d'Evreux, de Grenoble, de La Rochelle, de Lille, de Lyon, de Meaux, de Moulins, de Mulhouse, de Nice, de Toulon, de Vannes et de Vichy.

Réponse de l'enquête par la bibliothèque municipale classée d'Avignon, par la médiathèque de Beauvais, par bibliothèque municipale d'Evreux, par la médiathèque de Moulins, par la bibliothèque municipale de Mulhouse, par la bibliothèque municipale à vocation régionale de Nice, par la médiathèque de Vannes.

## *Bibliographie*

AGENCE RHONE-ALPES POUR LE LIVRE ET LA DOCUMENTATION, *Valorisation et médiatisation du patrimoine écrit : un enjeu pour l'Europe : Actes du Colloque de Roanne, 6 & 7 Octobre 1992*, Annecy, éd. ARALD, 1993.

ARNOULT Jean-Marie, « Conservation et valorisation : ou du bon usage de la mémoire bien conservée », *Bulletin d'informations de l'ABF*, n°160, 1993, p. 32-34. (Disponible sur le site <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/revues/afficher-43286>>) (Consulté en janvier 2013).

AROT Dominique, FAYET Sylvie, « Les budgets des bibliothèques publiques », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°3, 1994, p. 20-29. (Disponible sur <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1994-03-0020-003>>) (Consulté en avril 2013).

ARTIER Jacqueline, « Les collections patrimoniales de la bibliothèque de la Sorbonne : Une politique de valorisation », *Bulletin des bibliothèques de France*, 41, n°3, 1996, p. 30-35. (Disponible sur le site <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1996-03-0030-006>>) (Consulté en décembre 2012).

ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES DE FRANCE, ALIX Yves (dir.), *Le métier de bibliothécaire*, nouv. éd. (1966), [Paris], éd. du Cercle de la Librairie, 2010.

ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES DE FRANCE, MOUREN Raphaële (dir.), PEIGNET Dominique (dir.), *Le métier de bibliothécaire*, nouv. éd. mise à jour et corrigée (2003), [Paris], éd. du Cercle de la Librairie, 2007.

ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE BIBLIOTHEQUES DEPARTEMENTALES DE PRET, GUILBAUD Didier (dir.), *L'action culturelle en BDP, locomotive ou danseuse ? Actes du colloque d'Agen, novembre 2002*, [s.l.], éd. ADBDP, [2002].

BELOT Florence, « Silences et représentations autour du public du patrimoine », *Bulletin des bibliothèques de France*, 49, n°5, 2004, p. 51-56. (Disponible sur le site <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0051-009>>) (Consulté en février 2013).

BERTRAND Anne-Marie, *Les bibliothèques*, nouv. éd. (1998), Paris, éd. La découverte, 2011 (Repères).

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE, CENTRE NATIONAL DE LA LITTERATURE POUR LA JEUNESSE – LA JOIE PAR LES LIVRES, BIANCHI Florence (dir.), GIBELLO-BERNETTE Corinne (dir.), *La conservation partagée des fonds pour la jeunesse à*

*l'heure de la valorisation des collections : Actes de la journée d'étude nationale du 08 octobre 2009*, Paris, éd. BNF/CNLJ-JPL, 2010.

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE D'INFORMATION, FIGUIERE Francine (org.), HUCHET Bernard (org.), PAYEN Emmanuèle (org.), *Animation et bibliothèque : hasard ou nécessité : synthèse du colloque*, Paris, éd. B.P.I., 1996 (La BPI en actes).

BOGROS Olivier, « Le recours au multimédia pour la mise en valeur et la diffusion des fonds patrimoniaux : l'exemple de la bibliothèque de Lisieux », *Bulletin d'informations de l'ABF*, n°184, 1999, p. 43-46. (Disponible sur le site <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/revues/afficher-46426>>) (Consulté en novembre 2012).

BRETHES Jean-Pierre, « Le patrimoine écrit en Poitou-Charentes », *Bulletin d'informations de l'ABF*, n°184, 1999, p. 109-111. (Disponible sur le site <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/revues/afficher-46170>>) (Consulté en novembre 2012).

*Bulletin des bibliothèques de France*, Valorisation et production des savoirs en bibliothèque, 56, n°1, 2011.

*Bulletin d'informations de l'ABF*, Bibliothèque(s) : Nouveaux patrimoines, n°52, octobre 2010.

CABANNES Vivianne (dir.), POULAIN Martine (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque*, Paris, éd. du Cercle de la Librairie, 1998 (Bibliothèques).

CALENGE Bertrand, *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet*, Paris, éd. du Cercle de la librairie, 2008 (Bibliothèques).

CALENGE Bertrand, « Le nouveau visage des collections », *Bulletin des bibliothèques de France*, 55, n° 3, 2010, p. 6-12. (Disponible sur le site <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-03-0006-001>>) (Consulté en décembre 2012).

CARBONE Pierre, *Les bibliothèques*, Paris, éd. Presses universitaires de France, 2012 (Que sais-je ?, n° 3934).

COHEN Gérard, YVON Michel, « Le plan d'action pour le patrimoine écrit », *Bulletin des bibliothèques de France*, 49, n° 5, 2004, p. 48-50. (Disponible sur le site <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0048-008>>) (Consulté en décembre 2012).

COQ Dominique (dir.), *Apprendre à gérer des collections patrimoniales en bibliothèque*, Villeurbanne, éd. Presse de l'Esssib, 2012 (La boîte à outils, n°26).

DE LA SELLE Xavier, DELCOURT Thierry, « La numérisation en bibliothèques et archives », *Les fiches d'interbibly*, n°6, 1999. (Disponible sur <<http://www.interbibly.fr/index.php?menuAbis=4&menuBbis=16>>) (Consulté en mai 2013).

DELMAS Jean-François, « Muséographie du patrimoine écrit », *Bulletin des bibliothèques de France*, 52, n°6, 2007, p. 104-105. (Disponible sur le site <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-06-0104-013>>) (Consulté en février 2013).

DE MIRIBEL Marielle, « Les bibliothèques font leur « pub » », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°5, 1994, p. 70-74. (Disponible sur <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1994-05-0070-006>>) (Consulté en avril 2013).

DI MEO Guy, *Le patrimoine, un besoin social contemporain*, 2008, (Disponible sur <[http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/28/14/67/PDF/Patrimoine\\_contemp.pdf](http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/28/14/67/PDF/Patrimoine_contemp.pdf)>) (Consulté en mars 2013).

DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE, DIRECTION DES BIBLIOTHEQUES, DES MUSEES ET DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE, *Conservation et mise en valeur des fonds anciens rares et précieux des bibliothèques françaises*, Villeurbanne, éd. Presses de l'E.N.S.B., 1983.

DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE, MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, ARNOULT Jean-Marie (coord.), *Protection et mise en valeur du patrimoine des bibliothèques de France : recommandations techniques*, Paris, éd. Direction du livre et de la lecture, 1998.

FEDERATION FRANÇAISE DE COOPERATION ENTRE BIBLIOTHEQUES, *Patrimoine écrit, patrimoine vivant : règles élémentaires pour la conservation et la valorisation des documents patrimoniaux*, Poitiers, éd. ABCD, 1999.

FONDATION DES BANQUES CIC POUR LE LIVRE, FRANCE, DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE, *Patrimoine des bibliothèques de France : un guide des régions*, Paris, éd. Payot, 1995, 11 vol.

GAUTIER-GENTES Jean-Luc, « Le patrimoine des bibliothèques : rapport à Monsieur le directeur du livre et de la lecture », *Bulletin des bibliothèques de France*, 54, n°3, 2009, p. 27-27 [sic !]. (Disponible sur <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-03-0027-010>>) (Consulté en février 2013).

HUCHET Bernard (dir.), PAYEN Emmanuèle (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque*, nouv. éd. (1998) Paris, éd. du Cercle de la Librairie, 2008 (Bibliothèques).

LIBRI Guillaume, RAVAISSON Félix, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, Paris, éd. Impr. National, 1849-1933.

MASSE Isabelle, « Animation et bibliothèque », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°4, 1995, p. 80-82. (Disponible sur <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1995-04-0080-004>>) (Consulté mai 2013).

MOUREN Raphaële (dir.), *Manuel du patrimoine en bibliothèque*, Paris, éd. du Cercle de la librairie, 2007 (Bibliothèques).

ODDOS Jean-Paul (dir.), *Le patrimoine histoire, pratiques et perspectives*, Paris, éd. du Cercle de la Librairie, 1997 (Bibliothèques).

PLAZANNET Fabien, « Le plan d'action pour le patrimoine écrit : Coordonner, accompagner, évaluer », *Bulletin des bibliothèques de France*, 53, n° 6, 2008, p.14-19. (Disponible sur le site <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-06-0014-002>>) (Consulté en décembre 2012).

POIRRIER Philippe, « Les politiques culturelles municipales des années soixante à nos jours : essai de périodisation », *Bulletin des bibliothèques de France*, 39, n°5, 1994, p. 8-15. (Disponible sur <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1994-05-0008-001>>) (Consulté en avril 2013).

POISSENOT Claude, « Publics des animations et images des bibliothèques », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°5, 2011, p. 87-92. (Disponible sur <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-05-0087-002>>) (Consulté en mai 2013).

RACT Patrice, *La coopération entre établissements culturels dans le cadre d'un projet de numérisation*, 2003, Mémoire d'étude, Diplôme de conservateur de bibliothèque, Ensib.

RENCONTRE PATRIMOINE RHONE-ALPES, OUDOT Jacques (dir.), *Les politiques des régions européennes en faveur du patrimoine écrit et graphique : inventaire et mise en valeur*, Valence, éd. ACORD, 1992 (Les cahiers de la Coopération, n°11).

TESNIERE Valérie, « Patrimoine et bibliothèques en France depuis 1945 », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°5, 2006, p. 72-80. (Disponible sur <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-05-0072-002>>) (Consulté en avril 2013).

TESSIER Marc, *Rapport sur la numérisation du patrimoine écrit*, 2010. (Disponible sur <[http://www.patrimoineecrit.culture.gouv.fr/Num/Rapport\\_sur\\_la\\_numerisation\\_du\\_patrimoine\\_ecrit.pdf](http://www.patrimoineecrit.culture.gouv.fr/Num/Rapport_sur_la_numerisation_du_patrimoine_ecrit.pdf)>) (Consulté en mai 2013)

VANDEWALLE Jean-Jacques, « Signalement, numérisation et valorisation », *Bulletin des bibliothèques de France*, 56, n° 2, 2011, p. 91-93. (Disponible sur le site <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-02-0091-004>>) (Consulté en décembre 2012).

Pages internet (par ordre de citation) :

<http://www.bm-lyon.fr>

<http://www.patrimoineecrit.culture.gouv.fr>

<http://www.enluminures.culture.fr>

<http://bibliotheque.rouen.fr>

<http://numelyo.bm-lyon.fr>

<http://bnsa.patrimoines.aquitaine.fr>

<http://www.memoireetactualite.org>

<http://www.numerique.culture.fr>

<http://www.michael-culture.org>

<http://www.wdl.org/fr>

<http://www.e-corpus.org>

## *Table des annexes*

<b>ANNEXE 1 : ENQUETE SUR LA VALORISATION DU PATRIMOINE ECRIT EN BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES.....</b>	<b>64</b>
<b>ANNEXE 2 : SYNTHESE DES REPONSES DE L'ENQUETE.....</b>	<b>67</b>
<b>ANNEXE 3 : ORGANIGRAMMES 2005 DE GENOBLE .....</b>	<b>69</b>
<b>ANNEXE 4 : ORGANIGRAMMES 2008 DE GRENOBLE.....</b>	<b>70</b>
<b>ANNEXE 5 : BILAN DE LA COMMUNICATION, BM DE LYON PART-DIEU.....</b>	<b>71</b>
<b>ANNEXE 6 : BILAN DE LA COMMUNICATION, BM DE LYON PAR- DIEU .....</b>	<b>72</b>
<b>ANNEXE 7 : EXEMPLE DE COMMUNIQUE DE PRESSE DU RESEAU DES BIBLIOTHEQUES GRENOBLE.....</b>	<b>74</b>

# **ANNEXE 1 : ENQUETE SUR LA VALORISATION DU PATRIMOINE ECRIT EN BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES.**

## **PREAMBULE DE L'ENQUETE ET QUESTIONNAIRE**

Enquête envoyée auprès de 13 bibliothèques avec lesquelles j'avais déjà eu contact suite à l'envoi de leurs programmes d'animations. 7 m'ont finalement répondues. Je me suis inspirée pour sa rédaction de l'enquête « Patrimoine » lancée par la sous-direction des bibliothèques et de l'information scientifique du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

### **Préambule de l'enquête.**

Je travaille pour mon sujet de mémoire, master 1 à l'Enssib, sur la valorisation patrimoniale en bibliothèque municipale/médiathèque. Je cherche donc à définir ce que veut dire le terme "valorisation patrimoniale", à voir et comprendre l'évolution des politiques qui la concerne, ainsi que voir par quoi elle se traduit dans la réalité de différents établissements. Cependant, je m'intéresse seulement au patrimoine écrit.

Merci de me retourner ce questionnaire par mail, le fichier est en .doc pour vous en faciliter la réponse. En vous remerciant par avance de me le renvoyer avant le 18 février, afin de pouvoir l'exploiter au mieux.

Respectueusement,  
Laureen Quincy.

## **Enquête sur la valorisation du patrimoine écrit en bibliothèques municipales.**

Nom de la bibliothèque :
Adresse :
Téléphone :
Site internet :

<u>Contact pour l'enquête</u>
- Nom :
- Fonction :
- Téléphone :
- Adresse électronique :

### Définition et état des lieux :

1 - Qu'est-ce-que pour vous un document écrit patrimonial (ancienneté, rareté, intérêt local, etc.) ? Et qu'est-ce que la valorisation patrimoniale ?

2 - Comment cela se traduit-il dans la politique actuelle de votre établissement ?

3 - Quelles sont les actions mises en place pour favoriser la valorisation de vos collections patrimoniales (exposition, atelier, animation, activité, catalogue, conférence, etc.) ?

4 - Vers quel(s) public(s) cela est destiné ? Pourquoi ?

5 - Comment communiquez-vous sur cette politique et les actions qui l'accompagnent (presse, revue, programme, e-mail, ...) ?

6 - Participez-vous à des manifestations extérieures à l'établissement (mois du patrimoine écrit, journées européennes du patrimoine, etc.) ?

7 - Avez-vous un site internet où la consultation de vos documents patrimoniaux est disponible pour les usagers ? Sous quel forme (exposition virtuelle, banque d'images, catalogue, ...) ?

### Mise en place et évolution de la politique de valorisation patrimoniale :

8 - Cette politique a-t-elle changée ou évoluée au fil des ans ? Si oui, comment et pourquoi ?

9 - Comment se nomme dans votre organigramme le service s'occupant de la valorisation patrimoniale (s'il y'en a un) ? Ce nom a-t-il changé ? Si oui, quelles ont été ces différentes dénominations ?

10 - Dans quel(s) but(s) votre établissement s'attache-t-il à faire de la mise en valeur ?

11 - De quel budget votre établissement dispose-t-il pour mettre en place cette politique ? Ce budget vous semble-t-il suffisant ?

12 - Faites-vous appelle à des partenariats pour construire et mettre en place vos projets de valorisation patrimoniale (mairie, associations, musée, entreprise, archive, etc.) ?

13 - Avez-vous certains fonds qui ne sont jamais sortis des magasins ? Si oui, pourquoi ?

14 - Avez-vous des outils permettant d'évaluer et de faire le bilan des actions ou manifestations en faveur du patrimoine écrit (fréquentation, public, impact, etc.) ?

15 - La mise en valeur patrimoniale vous semble-t-elle difficile ? Pourquoi ?

### Commentaires / Observations :

## ANNEXE 2 : SYNTHÈSE DES RÉPONSES DE L'ENQUÊTE

### SYNTHÈSE DES DIFFÉRENTES RÉPONSES REÇUES.

7 bibliothèques ont donc répondu à mon enquête. La médiathèque de Vannes, la BM de Nice, la BM d'Avignon, la médiathèque de Beauvais, la BM de Mulhouse, la bibliothèque-médiathèque d'Evreux et la médiathèque de Moulins.

#### **- Définition et état des lieux :**

Après une définition plutôt classique des fonds patrimoniaux (date d'ancienneté, intérêt local, patrimoine contemporain), les 7 bibliothèques définissent la valorisation patrimoniale comme une action de médiation permettant de rendre visibles certains documents et d'en faciliter l'accès et la communication. L'importance de la valorisation est surtout culturelle, pédagogique et scientifique. Elle témoigne d'un lien entre le passé, le présent et le futur. Et permet de développer ou reconquérir un certain public.

Les actions de valorisation se traduisent sous différentes formes : les expositions et les visites des fonds patrimoniaux principalement, quelques ateliers, rencontres, colloques et conférences et enfin, la numérisation des documents patrimoniaux. Toutes les bibliothèques disposent d'un site internet pour mettre en valeur leurs fonds (que ce soit celui de la BM ou de la ville). En effet, les différents sites disposent tous d'une page « patrimoine » décrivant le contenu, la nature et l'histoire des fonds patrimoniaux. Celle-ci peut s'accompagner de photos. Certains sites paraissent plus complets que d'autres en proposant des expositions virtuelles et des bibliothèques numériques.

Cette politique de valorisation nécessite, pour certaines bibliothèques, un découpage préalable des fonds (fonds ancien, fonds contemporain, fonds local, fonds spécifiques) mais surtout une insertion dans la politique patrimoniale de l'établissement, et son articulation avec ses autres missions, à savoir : conservation et acquisition principalement. Il est également important pour certaines bibliothèques de s'intégrer à la politique globale du territoire. Au niveau national, les bibliothèques s'inscrivent également dans certaines manifestations. Toutes ou presque participent aux Journées européennes du patrimoine, plus rarement au Mois du patrimoine écrit. Certaines collaborent avec des institutions telles que les musées, les archives ou les bibliothèques universitaires. Apparemment aucune ne participe à des manifestations extérieures émanant de la ville et 1 établissement sur 7 dit ne participer à aucune manifestation extérieure à son établissement (BM de Vannes).

En ce qui concerne la question des publics, les bibliothèques interrogées ne semblent pas d'accord sur ce point. « Tout le monde ! Parce que le patrimoine n'est pas réservé à quelques-uns » souligne la bibliothèque d'Avignon. Au contraire, la bibliothèque de Vannes dit qu'« en général, c'est un public assez âgé et plutôt averti ». Pour le reste, les bibliothèques semblent viser en premier lieu un public adulte. Il y a peu d'animations de valorisation patrimoniale axées sur la jeunesse, sauf celles destinées aux scolaires. Le public de proximité est également mis en avant car le patrimoine est, dans diverses bibliothèques, surtout local. Les

habitants sont donc le public cible. La communication des actions de valorisation patrimoniale se fait pour toutes les bibliothèques par des programmes d'animations, souvent mensuels ou bimensuels. Les affiches, les flyers et les signets sont également très répandus. L'usage d'internet avec des mailings et le site internet de la bibliothèque ou de la ville associé est également un des grands moyens de communication. Enfin, la presse quotidienne et institutionnelle est également un grand relais de communication.

### **- Mise en place et évolution de la politique de valorisation patrimoniale :**

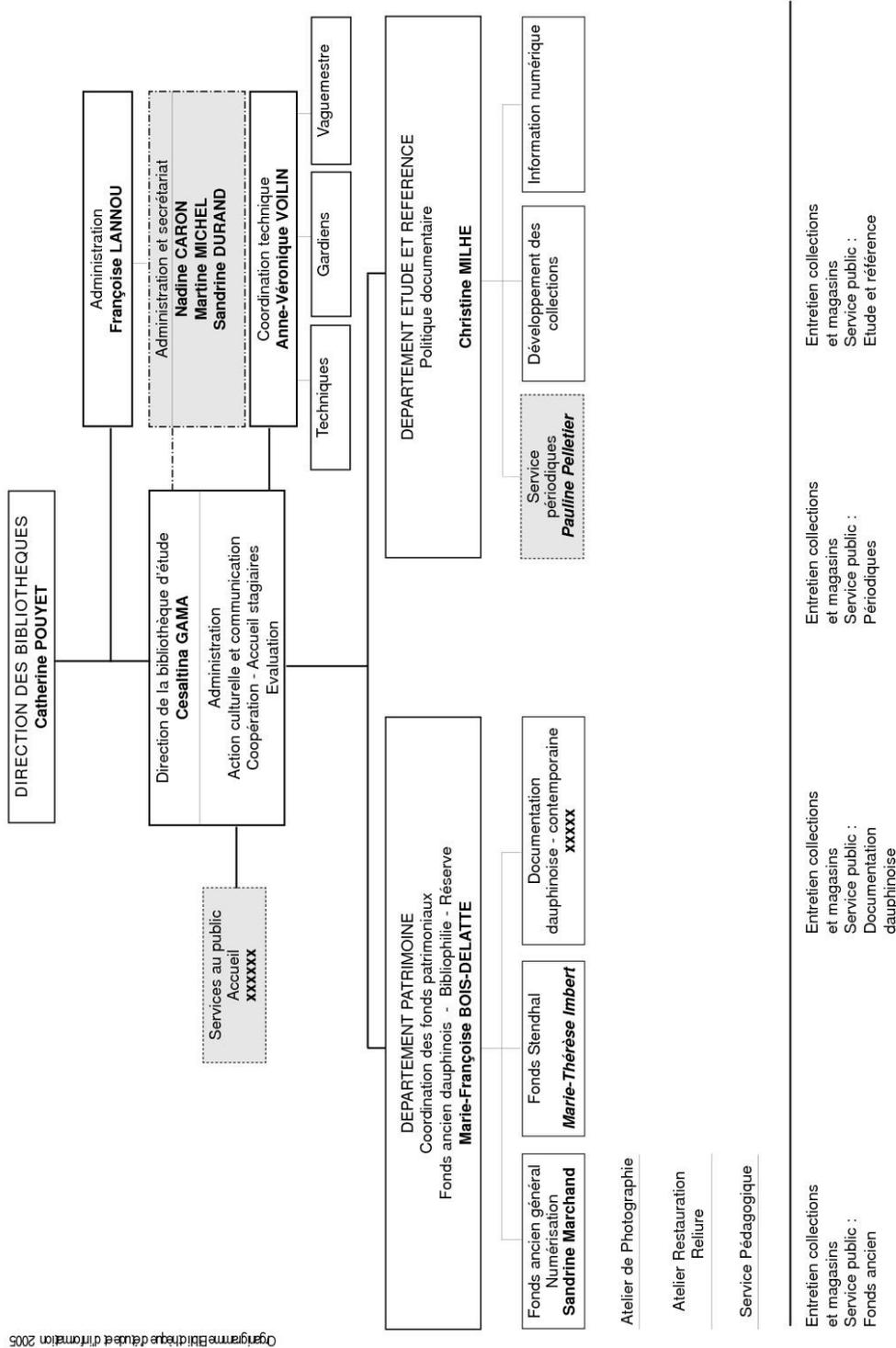
La valorisation semble aujourd'hui faire partie intégrante de la politique patrimoniale. Seulement, cela n'était pas évident il y a une vingtaine d'années. La valorisation témoigne pour les bibliothèques d'un développement complet d'un fonds et qui ne se limite plus au triptyque conservation, communication et développement. La bibliothèque explique ce changement en faisant un parallèle entre la société d'aujourd'hui et les bibliothèques. Pour elle, la médiation de la culture se fait à un plus large public, les bibliothèques suivent donc le pas. A la suite se développent des lieux plus appropriés à la valorisation tels que des salles d'expositions, des vitrines ou des écrans tactiles. L'outil informatique et son développement a également permis à de nombreuses bibliothèques de s'équiper et d'acquérir d'autres outils pour la valorisation. Consécutivement, les bibliothèques se dotent de pôle et de service « patrimoine ». Sur 7 bibliothèques 2 n'ont pas de service patrimoine (mais l'une rattache la valorisation patrimoniale à son « service animations »). Il ressort cependant que les postes des agents affectés au service patrimoine sont souvent polyvalent et/ou à mi-temps. Cette lacune ressort pour beaucoup à la question 15, à savoir : est-ce que la valorisation patrimoniale vous semble difficile ? La question des budgets est également majoritairement avancée pour cette question. En effet, toute ne considère ne pas avoir le budget nécessaire. Et si celui-ci est présent, c'est seulement pour quelques actions ponctuelles telles que la numérisation ou les expositions. Le budget est surtout dévolu, au cœur du service patrimoine, aux acquisitions et à la conservation. Un autre problème est représenté par le temps. Toutes les bibliothèques interrogées soulignent le fait que certains de leurs fonds ne sont jamais sortis des magasins. Plusieurs raisons à cela : le manque de recensement, l'intérêt relatif, la fragilité de certains documents, leurs valeurs, etc. mais le manque de temps semble être le dénominateur commun à ce problème.

Pour avoir plus de moyens (à la fois humain, technique et financier), les bibliothèques (6 sur 7) font appel à des acteurs extérieurs. Ceux-ci sont représentés par les musées, les archives et les associations locales, mais aussi les villes, les DRAC, le Centre régional du livre et de la lecture ou l'éducation nationale. Certaines précisent que le mécénat avec des entreprises est très difficile, voir impossible, à mettre en place.

Une de mes dernières questions concernait les outils d'évaluation de la valorisation. Les courtes réponses à cette question témoignent d'un manque cruel d'outils pertinent d'évaluation. Hormis le retour d'expérience, les retombées presse et le comptage des fréquentations, aucun outil objectif ne semble donner une idée précise de l'impact de l'action, de son public, de son ressenti, etc.

# ANNEXE 3 : ORGANIGRAMMES 2005 DE GENOBLE

## ORGANIGRAMME DE 2005 DE LA BIBLIOTHEQUE D'ETUDE ET D'INFORMATION DE GRENOBLE.



Organigramme Bibliothèque d'étude et d'information 2005



# ANNEXE 5 : BILAN DE LA COMMUNICATION, BM DE LYON

## PART-DIEU

### SYNTHESE DE LA COMMUNICATION INTERNE A L'ETABLISSEMENT FAITE EN 2011-2012 POUR L'HEURE DE LA DECOUVERTE.

#### Communication / bilan

objet / titre : <b>L'HEURE DE LA DECOUVERTE 2011-2012</b>
lieu : <b>dans les bibliothèques de Lyon</b>
date : <b>de septembre 2011 à juin 2012</b>

OUTILS	date	quantité	diffusion			
			bibliothèques	routage	dépôts	autre
<b>COMMUNICATION PAPIER</b>						
TOPO page 64 + pages enfants	septembre-octobre	14 000	x	x	x	
TOPO pages 62 et 63 + pages enfants	novembre-décembre	12 000	x	x	x	
TOPO pages 60 et 61+ pages enfants	janvier-février	12 000	x	x	x	
TOPO page 64 + pages enfants	mars-avril	14 000	x	x	x	
TOPO page 64 + pages enfants	mai-juin	12 000	x	x	x	
Flyer "séances à soutenir"	d'octobre à février	2 250			x	
Affiche 40x60	septembre et janvier	400	en septembre		x	280 par Goliath en janvier
Affiche A2	d'octobre à juin	218	65 bm arrdts / 153 bm Part-Dieu			
Affiche A3	d'octobre à juin	134	125 bm arrdts / 9 bm Part-Dieu			
Signet pour bm arrdts	d'octobre à juin	2 225	x			
Dépliant 3 volets séances LSF	octobre	950			22 lieux	
Programme 64 pages	septembre	8 000	x		71 lieux	
Chemise A4	septembre	1 000	x			

OUTILS	date	quantité	diffusion			
<b>COMMUNICATION WEB BMLyon</b>						
Site web de l'Heure de la découverte	d'octobre à juin					
Agenda web	d'octobre à juin					
Agenda web en bas à gauche avec une vidéo	d'octobre à juin					
En home : «Au programme cette semaine» liste de droite	oui					
Topo en ligne	de septembre à juin					

# ANNEXE 6 : BILAN DE LA COMMUNICATION, BM DE LYON PAR-DIEU

## SYNTHESE DE LA COMMUNICATION EXTERNE A L'ETABLISSEMENT FAITE EN 2011-2012 POUR L'HEURE DE LA DECOUVERTE.

### Communication / bilan

objet / titre : <b>L'HEURE DE LA DECOUVERTE 2011-2012</b>
lieu : <b>dans les bibliothèques de Lyon</b>
date : <b>de septembre 2011 à juin 2012</b>

OUTILS	date	quantité	diffusion
--------	------	----------	-----------

COMMUNICATION WEB BMLyon			
Site web de l'Heure de la découverte	d'octobre à juin		
Agenda web	d'octobre à juin		
Agenda web en bas à gauche avec une vidéo	d'octobre à juin		
En home : «Au programme cette semaine» liste de droite	oui		
Topo en ligne	de septembre à juin		

COMMUNICATION WEB EXTERIEUR			
Lettre électronique BM Lyon "Heure de la découverte à la Une"	lundi 30 janvier 2012	1	6 336 destinataires
Lettre électronique Heure de la découverte	dimanche 16 septembre 2012	1	6 022 destinataires
Lettre électronique "Heure de la découverte spécial enfants"	octobre et 1er novembre	1	350 destinataires
Lettre électronique Heure de la découverte en LSF	octobre		78 destinataires
Mailing / Vive l'opérette, bm 9e St Rambert	mardi 3 avril 2012	1	10 destinataires
Mailing / La photographie dans la grande guerre	jeudi 25 octobre 2012	1	associations anciens combattants
Page Facebook	de septembre à octobre		163 fans

RELATIONS PRESSE			
Communiqué presse	oui		? journalistes
Retombées presse	de janvier à mai 2012	8	

OUTILS	date	quantité	diffusion			
--------	------	----------	-----------	--	--	--

**SIGNALETIQUE**

Panneaux lumineux / message général	septembre					Ville de Lyon
Panneaux lumineux / message général	novembre					Ville de Lyon
Panneaux lumineux / message général	janvier					Ville de Lyon
Panneaux lumineux / 6 messages thématiques	janvier					Ville de Lyon
Panneaux lumineux / message général	février					Ville de Lyon

## ANNEXE 7 : EXEMPLE DE COMMUNIQUE DE PRESSE DU RESEAU DES BIBLIOTHEQUES GRENOBLE

### COMMUNIQUE DE PRESSE DATANT DE NOVEMBRE 2002.

« Informations presse » qui relate l'agenda culturel du réseau des bibliothèques de Grenoble pour le mois de novembre 2002. L'information presse se fait mensuellement.



### INFORMATIONS PRESSE NOVEMBRE 2002

**le programme dans le réseau des bibliothèques de Grenoble**  
expositions, rencontres, lectures, tables rondes, projections, conférences, spectacles

*Entrée libre à toutes les manifestations*

renseignements : 04 76 86 21 10

Contacts : Jean-Marc VIDAL, Ervée CHASSOUANT MARCE

**Bibliothèques  
Municipales**  
Ville de Grenoble

### L'agenda du mois

- **Rencontre avec Driss Chraïbi**

Autour de ses livres « Vu, lu, entendu (Denoël 1999) et « Le Monde à côté » (Denoël 2002)

Rencontre animée par Andrée Appercelle et Ghaouti Faraoun, organisée à l'initiative de l'Union des Ecrivains Grenoble-Dauphiné-Savoie

**Mardi 5 novembre à 18h30**

*Bibliothèque Centre-Ville – 10, rue de la République – 04.76.54.57.97*

- **Coplas, poésie populaire Andalouse**

Rencontre-lecture dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> édition des « Voix du cante flamenco »

**Mercredi 6 novembre à 18h30**

*Bibliothèque Saint Bruno – 8, place Saint Bruno – 04.76.96.82.95*

Deux expositions du mardi 22 octobre au samedi 16 novembre :

◆ Exposition de dessins de Jean-Nöel Zanetti  
*Bibliothèque Saint Bruno – 8, place Saint Bruno – 04.76.96.82.95*

◆ Exposition photographique « Artistes de flamenco » du photographe Carlos Fernández Rico  
dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> édition des « Voix du cante flamenco »  
*Bibliothèque municipale d'étude et d'information - 12, bd Maréchal Lyautey – 04.76.86.21.00*

- **Enseigner la dimension historique des religions à l'Ecole et pourquoi ?**

Débat avec les représentants des communautés religieuses monothéistes de Grenoble.

Organisé par la Bibliothèque Arlequin et l'Espace 600.

**Jeudi 7 novembre à 20h**

*Espace 600 – 97, galerie de l'Arlequin – contact : 04.76.29.42.82 et/ou 04.76.22.92.16*

- **Eric Merlen**

Rencontre avec l'auteur de « Trafic de drogue, trafic d'argent » (Fayard, 2002)  
Ce livre déchire les paravents du monde de la drogue. Il raconte le malaise des juges et des policiers français devant ce match truqué.

**Mardi 12 novembre à 18h30**

*Bibliothèque Centre-Ville – 10, rue de la République – 04.76.54.57.97*

- **Contes russes**

Rencontre-lecture animée par Lise Gruel, enseignante à Rennes, spécialiste du Conte russe,

en collaboration avec l'association des Russissants.

**Vendredi 15 novembre à 19h30**

*Bibliothèque Centre-Ville – 10, rue de la République – 04.76.54.57.97*

Exposition de Tatiana Samoïlova du mardi 12 au samedi 23 novembre

Son œuvre s'inscrit dans la grande tradition des arts graphiques russes. Son travail procède de l'onirique tantôt non figuratif, tantôt visionnaire.

- **Photographies de Bosnie**

Exposition de Jean-Sébastien Faure.

Dans le cadre du festival « Du Monde aux Balkans »

**Du 19 novembre au 30 novembre**

*Bibliothèque Saint Bruno – 8, place Saint Bruno – 04.76.96.82.95*

- **Littérature d'Inde**

Rencontre avec Anita Rau Badami, auteur de « La marche du héros » (Stock, 2002)  
et Esther David, auteur de « La ville en ces murs » (P. Picquier, 1998)

Dans le cadre de l'opération « Les Belles étrangères »

**Jeudi 21 novembre à 18h30**

*Bibliothèque Centre-Ville – 10, rue de la République – 04.76.54.57.97*

- **Au cœur de l'arbre**

Livres d'artiste et huiles de Chantal Legendre.

Exposition proposée par la Maison de la Poésie Rhône-Alpes.

Dans le cadre de la 8<sup>ème</sup> biennale de poésie.

**Du 26 novembre 2002 au 4 janvier 2003**

*Bibliothèque Centre-Ville – 10, rue de la République – 04.76.54.57.97*

- **Ecriture de l'intime et discours discontinu**

Conférence de Bernard Roukhomovsky, Maître de conférences à l'Université Stendhal

Dans le cadre du cycle « l'intime dans la littérature et dans les arts », organisé avec le secteur Formation continue Lettres de l'Université Stendhal – Grenoble III

**Jeudi 28 novembre à 18h30**

*Bibliothèque Centre-Ville – 10, rue de la République – 04.76.54.57.97*

## *Table des illustrations*

Figure 1 : Utilisation des fonds : 1920 - 2013, bibliothèque Saint Bruno, Grenoble .....	39
Figure 2 : Utilisation des fonds pour les expositions, bibliothèque Saint Bruno, Grenoble .....	41
Figure 3 : Animations 2009 – 2010 du réseau des bibliothèques de Grenoble .....	46
Figure 4 : Animations 2011 – 2012 du réseau des bibliothèques de Grenoble .....	47
Figure 5 : Total des animations proposées dans le réseau des bibliothèques de Grenoble .....	48

## Table des matières

<b>SIGLES ET ABREVIATIONS.....</b>	<b>7</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>8</b>
<b>PARTIE I : .....</b>	<b>11</b>
<b>LE PATRIMOINE ET LES BIBLIOTHEQUES : DEFINITIONS ET MISE EN PLACE. ....</b>	<b>11</b>
<b>Le patrimoine : représentations collectives et politiques publiques. ..</b>	<b>11</b>
<i>Représentations et définition de ce qu'est le patrimoine.....</i>	<i>11</i>
<i>La lente introduction du patrimoine dans le monde des bibliothèques et dans leurs politiques. ....</i>	<i>12</i>
<b>Le patrimoine des bibliothèques municipales. ....</b>	<b>14</b>
<i>Qu'est-ce qu'un fonds patrimonial en bibliothèque ?.....</i>	<i>14</i>
<i>Pourquoi les mettre en valeur ?.....</i>	<i>16</i>
<b>La valorisation à ses débuts.....</b>	<b>17</b>
<i>Début de mise en place et discrédit. ....</i>	<i>18</i>
<i>La conservation et la communication. ....</i>	<i>20</i>
<b>PARTIE II :.....</b>	<b>23</b>
<b>LES POLITIQUES DE VALORISATION PATRIMONIALE ET LEURS OUTILS .....</b>	<b>23</b>
<b>L'inscription dans une politique globale.....</b>	<b>23</b>
<i>La politique documentaire et générale de l'établissement .....</i>	<i>23</i>
<i>Les politiques patrimoniales locales, régionales et nationales. ....</i>	<i>26</i>
<b>Les moyens financiers et humains. ....</b>	<b>29</b>
<i>Le budget et les partenaires. ....</i>	<i>29</i>
<i>Le personnel. ....</i>	<i>31</i>
<b>La communication. ....</b>	<b>33</b>
<i>La communication interne.....</i>	<i>33</i>
<i>La communication externe. ....</i>	<i>35</i>
<b>PARTIE 3 :.....</b>	<b>38</b>
<b>LES DIFFERENTES FORMES DE VALORISATION PATRIMONIALE AU SEIN D'UNE BIBLIOTHEQUE ET LEURS ENJEUX. ....</b>	<b>38</b>
<b>Les expositions, publications et traces. ....</b>	<b>38</b>
<i>Evolution et définition.....</i>	<i>38</i>
<i>Les conditions d'exposition .....</i>	<i>42</i>
<b>Les animations.....</b>	<b>45</b>
<i>Quels objectifs et sous quelles formes ?.....</i>	<i>45</i>

<i>Conditions et publics</i> .....	48
<b>Internet</b> .....	<b>50</b>
<i>Pourquoi utiliser internet en bibliothèque ?</i> .....	50
<i>Comment en faire un outil optimal pour la valorisation ?</i> .....	52
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>55</b>
<b>SOURCES</b> .....	<b>57</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>58</b>
<b>TABLE DES ANNEXES</b> .....	<b>63</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS</b> .....	<b>77</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	<b>78</b>